PAYS D'ARGOAT

Revue d'Histoire et d'Archéologie
des cantons d'Argoat

Blasons en Argoat

Pays d'Argoat N°33-34-36-38
Serge Falezan

Blasons en Argoat

Cette chronique va nous amener à décrire et à expliquer la présence des blasons dans notre région. Afin que les informations soient régulières et qualitatives, nous souhaiterions l'aide des lecteurs pour nous signaler la présence d'armoiries dans leur environnement qui seront étudiées et analysées dans les prochains numéros de *Pays d'Argoat.*

Un modèle de fiche, joint à cet article, donnera la marche à suivre lors de la découverte sur le terrain.

Notre première investigation armoriale nous amène à l'église de Moustéru.

L'Héraldique

D'une façon générale, les spécialistes s'accordent à considérer comme faisant partie des sciences auxiliaires de l'histoire les disciplines pouvant servir à compléter, voire au besoin à rectifier les données fournies par les chroniqueurs du temps passé.

Cet ensemble englobe les archives, les bibliothèques, l'archéologie, l'épigraphie (étude des inscriptions), la paléographie (étude des écritures anciennes), la sigillographie (étude des sceaux), la numismatique (étude des monnaies), etc., et l'héraldique (étude des blasons).

Le blason

Le blason était à l'origine purement militaire et individuel. Il s'agissait de trouver un moyen de reconnaître, au milieu de la bataille, des personnages dont la tête était entièrement recouverte du heaume. Il devenait donc naturel de placer sur le bouclier des marques distinctives, destinées à identifier son possesseur. Ces signes de ralliement étaient complétés par le cri.

La forme du blason dépendait de celle du bouclier qui était en bois recouvert de cuir, maintenu par des boucles de fer ou des lattes de bois clouées. Ces pièces de consolidation étaient peintes comme le cuir et disposées dans différents sens. Ceci pourrait être l'origine de certaines pièces du blason.

Les nombreuses croisades des XI^{e}, XII^{e} et XIII^{e} siècles auxquelles participèrent de nombreux chevaliers, contribuèrent également à créer de nouveaux et nombreux motifs de décoration (croissant, coquilles Saint-Jacques, besants, croix...).

Plus tard, au retour des croisades et des champs de bataille (car on ne se battait pas tout le temps), il y avait des actes à sceller, des traités à établir, la justice à rendre.

Alors on adopta le blason du maître qui orna tout naturellement les sceaux de la juridiction seigneuriale qui devinrent ainsi les armes du fief. Ce n'est qu'au XIV^{e} siècle que le blason passa de la terre à la famille, et la suit même après la perte du fief. Il devient bien transmissible de génération en génération et perd ainsi son caractère militaire.

Le mot blason viendrait du mot allemand « blasen » signifiant sonner du cor.

À l'époque de la chevalerie, au Moyen Âge, la coutume de ceux qui se présentaient lors des tournois, était de signaler leur arrivée par un son du cor donné par un hérault d'armes (d'où le mot héraldique) qui décrivait ensuite les armes du chevalier à haute voix.

Au cours des batailles, c'est ce même hérault d'armes qui était chargé d'identifier les victimes en lisant leurs armoiries (il y avait un héraut d'armes par camp). Lorsque les hérauts d'armes de chaque armée avaient confronté leurs résultats, l'on pouvait alors proclamer les résultats.

Les couleurs

Elles se divisent en :

- métaux : or , argent,
- émaux : azur, bleu ; gueules, rouge ; sable, noir; sinople, vert ; pourpre (rare), violet,
- fourrures : l'hermine, le vair.

Sable *:* de la couleur de la zibeline (petit animal) ; nom provenant de l'italien *Zibellino* venant du latin *Sabellum.*
Azur *:* de l'arabe *lâzaward* venant du persan *lâdjeward* désignant le lapis-lazuli et par extension la couleur de cette pierre bleue.
Gueules *:* du persan *gui* signifiant rosé.
Le Vair *:* la représentation bleu et blanc correspond à la combinaison alternée des dos (bleu ou gris bleu) et des ventres (blanc), de l'écureuil, de l'espèce « petit gris » dont la fourrure très utilisée au Moyen Âge constituait les doublures du costume médiéval.
L'Hermine *:* fourrure rare et chère, apparemment plus appréciée que le vair au Moyen Age. Cet animal est généralement blanc avec le bout de la queue noir (le blason de la Bretagne est dit d'Hermines).

Lorsque le dessin du blason n'est pas représenté en couleur, il existe des signes conventionnels correspondant à chaque émail ou métal.

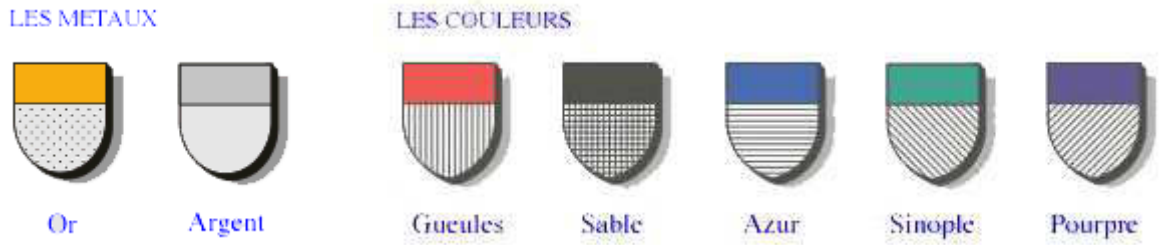

Les meubles de l'écu

Les figures héraldiques sont celles qui sont propres au blason : les losanges, les macles, les fusées, les besants, les tourteaux, les billettes...

Les figures ordinaires sont toutes celles que l'on peut représenter dans un blason. Elles sont variées à l'infini.

Les ornements extérieurs de l'écu

Le **timbre** (casque ou heaume).

Le **cimier** (il a joué au Moyen Âge un rôle des plus important puisque dans la mêlée, c'était cette pièce surmontant le casque, la cime que l'on voyait partout). Il était généralement tiré d'un meuble de l'écu.

Les **couronnes** (de prince, de duc, de marquis, comte, vicomte, baron...

Les ecclésiastiques timbraient également leurs armoiries (crosses, tiares...)

Les tenants, les supports, les soutiens :

- les **tenants** figures humaines ou quasi humaines, anges, hommes, sauvages, sirènes...,
- les **supports** animaux réels ou fantastiques, aigles, lions, griffons, chiens, licornes...,
- les **soutiens** objets inanimés, ancres, sabres, épées...

Quelques fois les écus sont entourés de colliers, abrités des manteaux. Les devises, les cris : cri de bataille ou de ralliement propre à chaque famille. Ces devises étaient placées au dessous de l'écu et les cris au dessus.

Les brisures

Seul le chef du nom et d'armes avait le droit de porter les armes pleines. Les branches cadettes devaient adopter une brisure, c'est-à-dire une modification du blason plain ? pour distinguer les branches entre elles. Exemples : augmentation du nombre de figures héraldiques ; rajout d'un lambel ; modification des couleurs ; écartèlement des armes.

Les partitions

Elles sont obtenues par le tracé de différentes lignes sur l'écu.

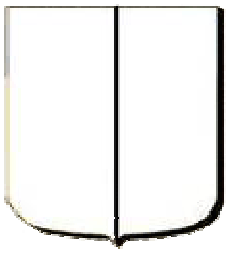

Le Parti

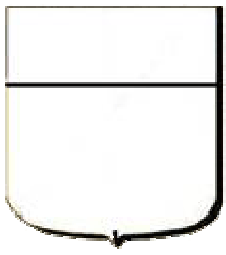

Le Coupe

Le Tranche

Le Taille

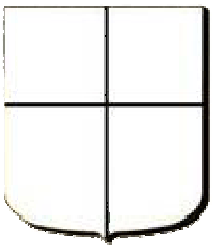

L'Ecarté

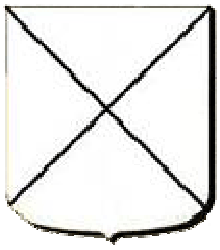

L'Ecarté en Sautoir

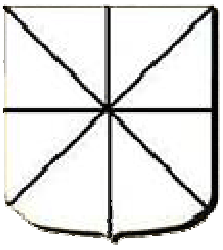

Le Gironne

Les pièces héraldiques

Elles sont également obtenues par le tracé de différentes lignes sur l'écu (appelées autrefois « pièces honorables »). En doublant les lignes précédentes on obtient :

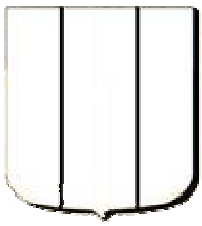

Le Pal

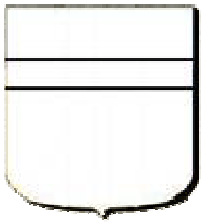

La Fasce

La Bande

La Barre

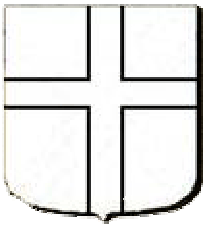

La Croix

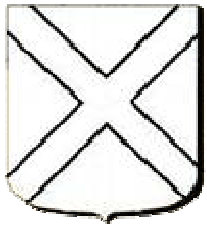

Le Sautoir

Lorsque le nombre des lignes est pair, le blason est dit : pale, fascé, bandé, barré. D'autres combinaisons donnent :

Le Chef

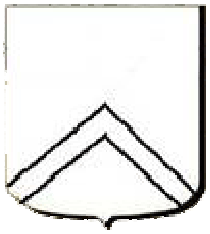

Le Chevron

Bien entendu, si au lieu de tracer des lignes, on trace des lignes courbes ou brisées, on obtient de nouvelles figures : onde, crénelé, denché, engrêlé…

Le blasonnement

(Lecture et description du blason)

Pour bien décrire le blason, il faut observer certaines règles. On énonce d'abord la couleur du champ (le fond) en indiquant le nombre des meubles, leur couleur, leur position, leur attitude, s'il s'agit d'un animal ou le motif principal chargé de tels ou tels meubles et accompagné de tels autres. On indiquera en dernier lieu le chef, la bordure, le franc quartier, les pièces brochantes.

Si l'écu est divisé en 4 quartiers (écartelé) on commence par le premier en haut à dextre) puis le deuxième (en haut à senestre) puis le troisième (en bas à dextre) et enfin le quatrième (en bas à senestre).

Enfin, s'il y a lieu, l'écu placé au centre se dit sur le tout.

Si le premier écartelé et le quatrième sont identiques, le deuxième et le troisième sont semblables, on ne décrira qu'une fois le même en disant au premier et quatrième, au deuxième et troisième.

Trois meubles se placent généralement : deux en chef, un en pointe.

Quatre ou cinq meubles sont le plus souvent placés en croix ou en sautoir.

Les attributs qui caractérisent en langage héraldique les animaux ou les figures doivent être indiqués avec précision.

Après l'écu, on décrit le casque, le cimier, les supports ou les tenants, la devise, le cri...

Les armoiries sont quelques fois parlantes. Ainsi, dans notre région, on rencontre des blasons anciens représentant les fiefs où ils se trouvent.

- *LA Roche Huon :* d'azur à trois tours d'or. La Roche était un lieu défensif où avait été élevé un château par un seigneur qui avait pour nom, ici, Huon.
- *Tro Bodec* (en Gurunhuel) : le val boisé d'azur à trois gerbes ou fagots d'or.

Nous retrouvons aussi des meubles liés à la personnalité du chevalier et à son « expérience »

- *Le* ***croissant*** *: montrait* qu'il était allé en terre sainte.
- *La* ***croix*** *:* un croisé.
- *La* ***coquille*** *: il* avait effectué un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle.
- *La* ***mâcle*** *: symbole* de chevalerie, la mâcle était un composant de la cotte de maille (ou dans la région de Josselin, un minerai, voir la famille de la Rohan).
- *Le* ***lion*** *: un* seigneur puissant.
- *La* ***colombe ou le pigeon*** *: symbole* de paix.
- *Le* ***cerf, le sanglier*** *:* amateur de chasse.

LES POINTS DE L'ECU

A	l'abîme
B	le chef
C	la pointe
D	le flanc dextre
E	le flanc senestre
F	le canton dextre du chef
G	le canton senestre du chef
H	le canton dextre de la pointe
I	le canton senestre de la pointe

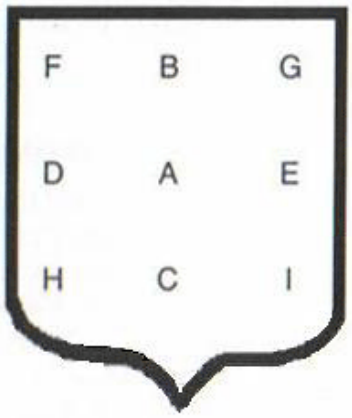

L'église de Moustéru

Cet édifice était à l'origine la chapelle domestique de la seigneurie de l'Isle avant de devenir église tréviale (sous l'Ancien Régime, Moustéru et Tréglamus étaient trêves de la paroisse de Pédernec).

Dans le côté suzain (sud) du chœur, se trouve un blason taillé dans la pierre incorporée dans la partie basse du mur. Ce blason représente un arbre dont le tronc est chargé d'un lapin.

D'après le nobiliaire de Potier de Courcy, on peut identifier cette famille noble de la région possédant ces armes : les Goezlin ou Gouezlin ou Gouazlin qui blasonnaient : « *D'azur au pin arraché et fruité d'or, le tronc chargé d'un lapin d'argent* ». Cette famille était issue du lieu de Goazlin (aujourd'hui Guernlin?). Déclarée d'ancienne extraction à la réformation de 1670, ses membres furent présents aux montres et réformations de 1463 à 1543 dans les paroisses et trêves de Mousteruz, Minihy-Briac, Saint-Pévert-Senven-Léhart.

Quelques dates aux XV, XVI, XVII^{e} siècles :

- 1427 : Henry Du Goezlin, noble à Mousteruz,
- 1437 : Geoffroy prête serment au Duc de Bretagne parmi les nobles de l'évêché de Tréguier.
- 1477 : Conan, rend hommage pour les héritages de Geoffroy son père [11].
- 1481 : Péan, présent à la montre de Saint-Pévert-Senven-Léhart. Conan, présent à la montre de Minihy-Briac. Jean, époux de Catherine Ruellan.

-1552: Pierre, sieur Du Goezlin, rend aveu pour la seigneurie

Armes du Goaslin.

[1] AD 22, 1 E 1167.

du Goezlin, avec métairie du même nom… moulins blanderets et foulerets nommés les moulins Kerias.-1576: Dom Hervé (abbé dès 1559), nommé abbé de l'Abbaye de Bégard dès 1576, sera ensuite prieur de l'Isle Maudez en 1585.

- 1583 : Athur [22], sieur de Kerias, rend aveu pour Kermathéman - Poirier en Pédernec, avec prééminences, accoudouer et enfeu en l'église de Pédernbec.

À la réformation de 1670, on trouve escuyer Guillaume du Goezlin, sieur de Kervouézou en Bourbriac. Quelque vingt années plus tard, lors de la réformation de 1690-1700, avec des armoiries presque similaires à celles du Goezlin, on notera Jean François de Kerdaniel, écuyer seigneur de Kerias blasonnant : « *D'argent à un lapin passant de sinople surmonté d'un arbre de même fruité d'or* ».

Ce Jean François est fils de Renée de Goezlin et Claude de Kerdaniel, descendant de la famille de Kerdaniel,, du lieu noble du même nom en Gurunhuel, qui blasonnait *:«D'argent à un cœur de gueules accosté de deux vautours de sable adossés, les têtes contournées, becquetant et dévorant ce cœur*».

Autre lecture : «*D'argent à deux vautours de sable adossés du corps et affrontés de leurs têtes, dévorant un cœur de gueules* ».

Déclarée d'ancienne extraction à la réformation de 1669, où ils déclaraient six générations et dits seigneurs de Kerdaniel et Kermondoc'h en Gurunuhel, Kerias en Bourbriac, Kerampalier en Louargat. Ils furent présents aux réformations et montres de-1427 à 1543 en la paroisse de Gurunuhel et celle de Pédernec.

Dans le rôle de monstre de Jehan de Penhouet, amiral de Bretagne en 1420, on note la présence de Jehan de Kerdaniel ; réformation de 1427 : Henry Kerdaniel, gentilhomme à Gurunhuel ; montre de 1479 : Yves Kerdaniel, archer en brigandine ; montre de la compagnie du Sir de la Feillée en 1487, Hervé et Yvon Kerdaniel, archers. Une inscription sur la porte sud de l'église de Saint-Laurent - Bégard, en 1681 donne l'identité du recteur : « Faict Faire Par M de Kerdaniel S de K. Ampalier recteur de Saint Laurent ».

Bien plus tard, lors de la conspiration de Pontcallec [3], le sieur de Kerdaniel, de Kerias, fut arrêté en 1719.

1731 : escuyer Jean François de Kerdaniel, seigneur de Kerias et du Gouezlin, fit bâtir une chapelle dans la nef de l'église de Mousteruz.

Cette information, provenant des registres paroissiaux, nous renseigne sur l'identité du propriétaire du blason se trouvant dans le chœur de l'église.

Jean François était l'héritier de la branche aînée des du Goezlin de par sa mère Renée. Lui-même était héritier de la branche des Kerdaniel de Kerias. Aussi abandonna-t-il les armes de sa famille pour adopter celles des du Goezlin en les modifiant légèrement, notamment au niveau des émaux et des métaux (les couleurs).

---

[2] Arthur est fils aîné de Pierre et Anne du Perrier ; il sera Ligueur, membre du comité de Guingamp en 1590.

[3] Clément de Guer-Malestroit, marquis de Pontcallec : opposé au pouvoir central ; il trempa, entre autres, dans la conspiration de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris, qui visait à éliminer le régent Philippe d'Orléans afin de le remplacer par Philippe V, roi d'Espagne. Les conspirateurs espéraient plus d'autonomie de la Bretagne. Décapité pour avoir défendu l'application des droits bretons établis en 1532 et régulièrement bafoués par la monarchie française.

L'observation du blason de Mousteruz ne permet pas de faire de différence entre les armes du Goezlin et celles de Jean François, ce qui me permet de penser que cette pierre sculptée serait une réutilisation provenant d'armoiries prééminencières que possédaient déjà des du Goezlin dans cette église.

Dans l'église de Bourbriac, un enfeu des du Goezlin possède quelques armoiries avec alliances.

De nos jours, seule la toponymie nous rappelle l'existence de ces familles. Le manoir de Kerdaniel qui possédait une porte et une cheminée du XVI^{e} siècle (dessinées par M. Frotier de la Messelière en 1929) n'existe plus.

Généalogie sommaire

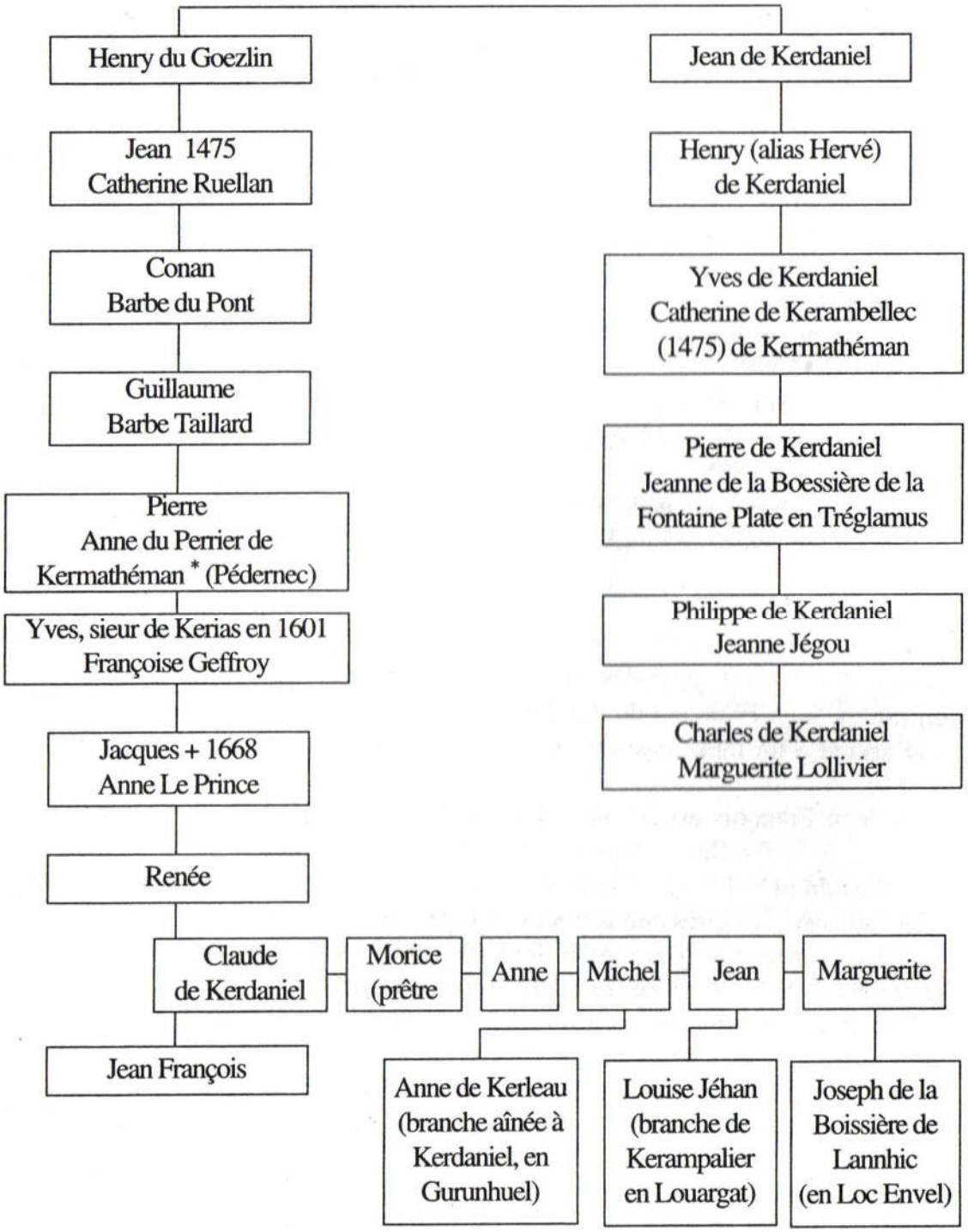

* Il existait jusqu'en 1690 trois Kermathéman en Pédernec : Kermathéman Bahulost, Kermathéman Poirier (actuellement Trézéan), Kermathéman Kerdaniel (actuellement Kermathéman Vihan). À l'heure actuelle, seul le manoir de Kermathéman Bahulost subsiste.

LE BERVET DU PARC

Cette famille Du Parc, que la tradition rattache à celle d'Avaugour (d'argent au chef de gueules), eut longtemps une branche portant le nom de Le Bervet, en raison d'une clause précisée dans le contrat de mariage de Tristan du Parc, sieur de la Motte en Plougonven (fils cadet de Philippe du Parc) avec Claudine Le Bervet (en 1405), fille unique d'Alexandre le Bervet (de gueules à la croix potencée[4] d'argent), seigneur du Cosquer en Plougonven.

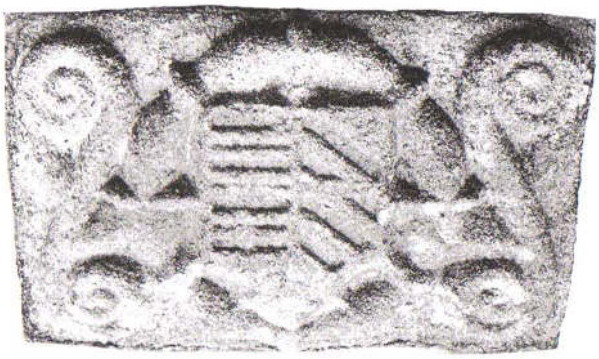

Un des descendants, François le Bervet, quitta ce nom en 1613 pour reprendre les noms et armes des du Parc. Son fils, Yves le Bervet-du Parc en eut le consentement du Marquis de Locmaria du Parc, chef de nom et d'armes, ainsi qu'en 1640, il obtint, au grand sceau, des lettres patentes[5] 2 pour la confirmation de ce changement de patronyme.

Yves se maria en 1605 à Marie Huon de Kergadou, fille de Louis Huon seigneur de Kergadou (d'argent à trois chevrons de gueules, à la fasce d'azur brochante) et de Ysabeau de Coatgoureden, héritière de Kerauffret en Maël Pestivien.

Yves le Bervet fut maire de Morlaix en 1615.

---

[4] Croix dont les extrémités des branches se terminent en forme de T

[5] Lettres patentes : décision royale, sous forme de lettre ouverte, accordant ordinairement une faveur à une personne déterminée. Les lettres patentes devaient être enregistrées au Parlement.

Le Bervet à Plougonven

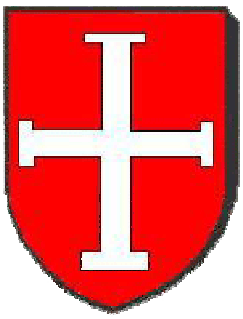

Le Bervet

- Réformation des nobles de 1463 : Hervé Le Bervet

- Montre des 4 et 5 septembre 1481 : André Le Bervet et Pierre Le Bervet

- Déclaration faite en 1636 par la noblesse de la juridiction de Morlaix-Lanmeur pour les biens sujets au service de l'arrière-ban : noble home Yves Le Bervet sieur de Gaspern et Kergadou.

Les Le Bervet (Du Parc) devinrent seigneurs de Gaspern par acquisition qu'ils firent des Le Carné. En 1650, cette seigneu -rie fut échangée par François Du parc, seigneur. de Kergadou, contre lu terre de Roampoul appartenant à Yves le Cozic seigneur de Kerloaguen

Kergadou en Calanhel

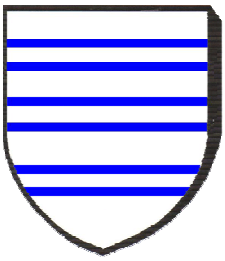

Du Parc

Lors du passage qu'il y fit en 1931, Monsieur Frottier de la Messelière notait que le manoir avait disparu. Ce fief érigé en chastellenie en 1643 avec haute, moyenne et basse justice, prééminences dans les églises de Botmel, Calanhel ainsi que dans la chapelle Saint Yves de Kerduel, avec annexion (prise de possession) de Brunault (en Trébrivan), Kergadou, Kerlan et Rosperez en Calanhel, Keramelin et Kermenou en la Chapelle Neuve et Kerroux en Botmel.

Kergadou fut possédé par: les Du Vieux Chastel de Brunault; Huon ; Le Bervet puis Du Parc qui se qualifièrent comtes de Kergadou dès 1686.

La chapelle Saint Yves, située non loin du manoir de Kergadou, fut fondée en 1625 par Yves le Bervet Du Par et Marie Huon, sa femme, dont les armes ornaient la table d'autel (mi-parti au 1 d'argent à trois jumelles de gueules et au 2 d'argent à trois chevrons de gueules à la fasce d'azur brochante); elles sont identiques à celles du moulin de Keramellin

Huon

Cette famille eut deux branches connues :

1. D'qrgent à deux fasces d'azur (alias d'argent à trois bandes ondées d'azur ; alias3 trois coquilles d'argent accompagnées d'un croissant à la bordure engreslée).

Elle figurait aux réformations et monstres de 1427 à 1481 à Plougonver et Bourbriac où elle possédait le Bourgerel et Lanonver. Cette branche se fondit vers 1500 dans la famille Léon (D'or au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules) par le mariage de Catherine, dame du Bourgerel à Jean De Léon, sieur de Kergarff en Goudelin.

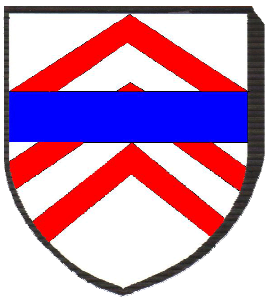

Huon

2. D'argent à trois chevrons de gueules, à la fasce d'azur brochante. Cette branche issue de la précédente possédait Keranflec'h et Kergadou en Calanhel et Kerauffret en Maël Pestivien.

Les représentants se présentèrent aux réformations et monstres de 1427 à 1562 à Plougonver, Bourbriac, Calanhel...

A signaler que cette famille donna deux maires à la ville de Guingamp :

- en 1419, Pierre Huon

- en 1455, Jéhan Huon

Louis Huon, sieur de Kergadou et père de Marie Huon (épouse de Yves Le Bervet) épousa Ysabeau de Coatgoureden en 1567; son arrière-grand-père, Olivier Huon, épousa également une Coatgoureden : Jeanne, vers 1480.

La famille actuelle Huon de Penanster semble issue de cette branche.

D'après ces données historiques et généalogiques, on peut dire que cette pierre fut armoriée vers 1643, date l'annexion de Keramelin à Kergadou.

Blasons de l'église de Botmel

Dans ce numéro, nous allons poursuivre la chronique héraldique en Argoat par une description des blasons qui se trouvaient dans les vitraux de l'église de Botmel en Callac. Cette description se trouve dans différentes pièces de procès-verbaux aux Archives Départementales des Côtes d'Armor à la côte 1E1921, seigneurie de Kergadou.

Pour les Béotiens en héraldique, ils pourront consulter le numéro 33 de pays d'Argoat afin d'assimiler les bases.

1637 : Procès verbal de descente dans l'église tréviale du Botmel, fillette de la paroisse de Plusquellec, constatant que dans la vitre de Notre Dame de la dite église sont les armes suivantes :

- "D'argent à trois chevrons brisés de gueules" qui sont les armes anciennes de cette seigneurie de Callac.
- "Un escartelé d'or et d'azur avec lambeau au-dessus" qui sont les anciennes armes du nom de Tournemine
- "Un escartelé d'or et d'azur avec le lambeau au-dessus",, en fait les mêmes que Tournemine, en alliance avec un canton d'argent semé d'hermines et au-dessous d'azur à trois macles d'or.

Explications :

Les trois chevrons brisés de gueules sont une modification des armes de la maison de Ploesquellec qui blasonnait : "D'argent à trois chevrons de gueules".

Ces armes seront transmises de générations en générations.

Les brisures [6] de la seigneurie de Callac ne correspondront qu'aux seigneurs de la dite seigneurie.

Seigneurie de Callac

Un escartelé d'or et d'azur avec lambeau (synonyme de lambel [7]) au-dessus.

Les mêmes armes en alliance avec un canton d'argent semé d'hermines et, au-dessus, d'azur à trois macles d'or.

Parfois, l'alliance est représentée en mi-parti ; ici, ce n'est pas le cas : les deux blasons sont simplement juxtaposés.

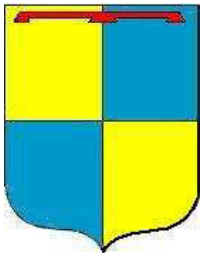

Tournemine

[6] Brisé: se dit d'une pièce rompue à angle droit.

[7] Lambel: vient du francisque labba - morceau d'étoffe, ruban qui pend en matière de frange et qui est porté sur les vêtements. Il sert à désigner une branche cadette; toujours en chef.

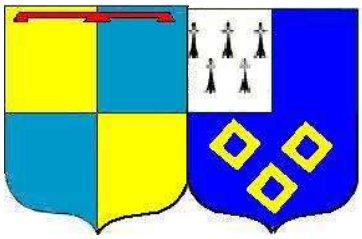

Tournemine

Vers 1490, François de Tournemine, seigneur de le Hunaudaye, de Callac ... nomme Alain Kergroez [8] en remplacement de Henry de Kermeno à l'office de chastellain-receveur en sa chastellenie et recette de Callac pour cueillir et lever ses rentes, tant en froment que d'autres espèces [9].

1647 : Prise de possession par François du Parc, seigneur du Garzpern, comme acquéreur du manoir de Kerroux [10], de plusieurs tombes dans l'église de Botmel : "*portant escartelées avec lambeau à trois pendants qui sont les armes des seigneurs de Coatmeur*", de ayant été propriétaires du manoir Kerroux.

Procès Verbal de l'état des vitres de la chapelle du Rosaire de l'église de Botmel, dressé en 1664 par Pierre Desportes, maître-peintre et vitrier de la ville de Carhaix. Il mentionne les écussons suivants :

1) "*D'or à deux masses anciennes et brassonnées et mises en sautoir et triées par à bas d'un lien de gueules*" qui sont les armes du Duché de Rays
2) "*D'argent à un chevronné de trois pièces de gueules*" qui sont les armes de la seigneurie de Callac.
3) "*Un escartelé d'or et d'azur au lambel à trois pendants de gueules, party d'azur à six macles d'or, au chef de Bretagne*".
4) "*Un escartelé d'or et d'azur, au dit lambel de gueules*", qui sont les armes de la seigneurie de la Hunaudaye.
5) "*D'or à dix billettes de sable en 4, 3, 2, 1*", qui sont les armes des de Beaumanoir
6) Un panneau dans lequel sont un priant et une priante, le dit priant porte un escartelé de Tournemine dans sa côte d'armes et, la dite priante, porte dans sa robe les dites macles au dit chef hermine.
7) Dans un autre panneau sont aussi un priant et une priante, le dit priant ayant dans sa quasaque, en plusieurs endroits, les dites armes de Callac, la dite priante ayant dans sa robe un escusson partagé au premier du dit Callac et au dernier de Keramellec qui sont vair contre vair d'argent et de gueules et, dans la bordure du dit panneau, sont les armes pleines dudit Callac et un escusson d'azur à la bande d'or.

---

[8] Seigneur de Treuzvern, en Plougonver, auquel succédera la famille Thomas au XVI^{e} siècle.

[9] AD 22, B194.

[10] En 1643, le fief de Kergadou fut érigé en chastellenie avec haute, moyenne et basse justice, avec prééminences dans les églises de Botmel, de Calanhel et la chapelle Saint Yves de Kerhuel (voir numéro 34 de Pays d'Argoat). Kerroux faisait partie des principales terres de la seigneurie de Callac.

8) Dans le dernier panneau, il y a un priant et une priante, le dit priant portant dans sa côte d'armes le dit escartelé au dit lambel et, la dite priante, dans sa côte les armes pleines du dit Callac. Dans les bordures, quatorze écussons en forme de timbres avec les devises : "*Ne vous désolés et ne vous déplaises*.

Explications :

"D'or à deux masses anciennes et brassonnées et mises en sautoir et liées par à bas d'un lien de gueules". Potier de Courcy donne : "D'or à deux massues d'armes de sable passées en sautoir et liées de gueules".
Ce sont les armes du duché de Retz et, par extension, des de Gondi.

De Gondy

Ce blason nous ramène au milieu du XVI^eme^ siècle où Claude d'Anne Baud, maréchal et amiral de France, lieutenant général du Piémont, chevalier des Ordres du roi, prit pour épouse vers 1540 Françoise de Tournemine, héritière de la seigneurie de la Hunaudaye et de Callac... Le nouveau seigneur de la Hunaudaye et Callac vendit ses seigneuries aux Gondi vers 1570.

"*D'argent à un chevronné de trois pièces de gueules*".

Plusquellec

Ces armes sont celles de la seigneurie de Callac et de ses premiers seigneurs, les de Ploesquellec (que l'on dit issus des comtes du Poher). Ils sont connus depuis le XIII^eme^ siècle par Guillaume, vivant en 1235, et époux d'une de Rosmadec.

Cette ancienne famille, tirant son nom de la paroisse de Ploesquellec (puis Plusquellec), s'est affiliée aux plus illustres familles bretonnes (du Fou, du Chastel, de Rostrenen, de Kergorlay, du Penhoët, de Béguaignon, de Carman....)

- "*Un escartelé d'or et d'azur au lambel à trois pendants de gueules, party d'azur à six macles d'or, au chef de Bretagne*"

L'écartelé d'or et d'azur est celui des de Tournemine ; le lambel indiquant une juveigneurie de cette maison, seigneur de la Hunaudaye.

D'azur à six macles d'or, au chef de Bretagne serait ?les armes des de Kermeno, seigneur du dit lieu en la paroisse de Plougnonver et de Keresperz en Plusquellec.[11]

[11] Parmi les seigneurs de Kermeno on rencontre, entre autres, Regnault de Botloy, sénéchal de Carhaix en 1557, époux de Jeanne Pinont, qui eut pour fils Rolland de Botloy, sieur de Kermeno et Coatalec, Traonmeur et le Plessix Eon.

Potier de Courcy propose pour les Kermeno : "*D'argent à cinq macles d'azur*", qui devaient être les armes d'origine. Cette modification de la disposition des couleurs et des meubles de ce blason correspond à des manques de cadets et d'héritières féminines de cette famille dont la dernière représentante de la branche aînée se fondit dans les Tournemine qui devinrent ainsi seigneurs de Kermeno.

- *"Un écartelé d'or et d'azur au lambel de gueules"* Ce sont les armes de la seigneurie de la Hunaudaye.

- *"D'or à dix billettes de sable en 4, 3, 2, 1".*

Le maître-verrier les identifie comme les armes des de Beaumanoir. En réalité les de Beaumanoir blasonnaient : "*D'azur à onze billettes d'argent en 4, 3, 4*" selon un sceau de 1298.

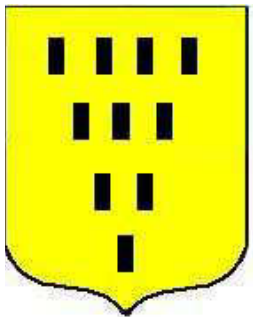

Du Pont-Blanc

Les armes ici décrites correspondent, en réalité, à la famille Du Pont Blanc, seigneur du dit lieu en Plouaret, et dont l'héritière, Aliette Du Pont blanc, épousa vers 1290 - 1300 Charles de Plusquellec, seigneur de Callac, fils de Jean de Plusquellec, deuxième seigneur de Callac vivant en 1262.

A la mort d'Aliette du Pont Blanc, dont la famille est surtout connue par Geffroy, tué à la bataille de Lannion en 1346, Charles se remaria à Calixte Droniou, dame de la Roche Droniou en Calanhel.

- *"Vair contre vair d'argent et de gueules".*

Sont les armes de Kermellec. Cette famille est dite issue en ramage des de Keranrais qui avaient pour blason *"Vairé d'argent et de gueules".*[12] Potier de Courcy propose pour Kermellec : *"Vairé d'argent et de gueules à la bordure de gueules".* Nous constatons, ici, une modification des couleurs qui donnent le vair et son contre vair de gueules.	

Nous ne savons pas à quels personnages se rattachent ces armes symbolisant une union, non trouvée, pour le moment, dans les généalogies consultées.

[12] Lors d'un procès verbal de visite des commissaires pour les prééminences de l'église de Keraudy en 1679, on note un écu vairé et contre vairé d'argent et de gueules au lambel d'azur, dit Keraurais (Couffon, Société Emulation 1970).

-*"D'azur à la bande d'or*".

La présence de ces deux blasons sur le même panneau nous indique les propriétaires successifs de la seigneurie de Kernormand, peut-être l'emplacement primitif de la seigneurie de Callac, avec motte édifiée lors des invasions normandes ses IX^{ème} et X^{ème} siècles.

Les premiers seigneurs furent cette famille issue des comtes de Poher et appelée de Ploesquellec, aux quels succédèrent les Thomas qui blasonnaient : " *D'azur à la bande d'or* " quelque fois accosté de deux besants de même.

Thomas

La proximité de la chapelle Saint Pierre de l'Isle nous fait penser à la localisation de la paroisse primitive de Plusquellec qui fut plus tard démembrée pour former les trêves de Botmel, Calanhel et Plusquellec.

- *"Ecartelé des Tournemine au dit lambel" et les armes pleines du dit Callac ».*

Ces deux priants rappellent l'union, vers 1380, d'Isabeau de Ploesquellec (héritière de son frère Morice décédé sans hoirs) avec un représentant de la famille de Launay - Botloy, branche cadette de la famille de Tournemine, de la Hunaudaye également seigneur de Botloy en Pleudaniel.

A la suite de ce mariage, le marié fut obligé de prendre les noms et les armes des de Ploesquellec pour maintenir le nom et la descendance de l'ancienne famille issue des comtes de Poher.

Un sceau de 1381, nous montre l'écartelé avec lambel qui est quelque fois à quatre pendants.

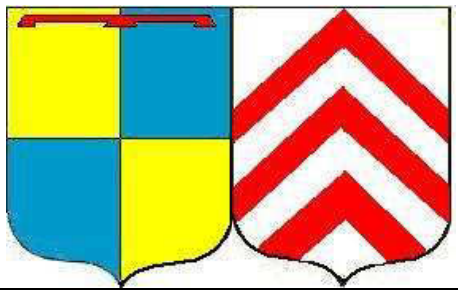

La suite du panneau comporte quatorze écussons en forme de timbres avec devises : "Ne vous désolés et ne vous déplaises "dont nous ne connaissons pas les appartenances.

Voici quelques devises ayant pour possesseurs des familles rencontrées dans la généalogie des de Ploesquellec :

- De Pont Blanc : "Jusque la mort".
- De Ploesquellec : "Aultre ne veuil".
- De Tournemine : "Aultre n'auray".
- De Keranrais : "Raiz pe bar".

- De Pont Labbé : "Hep chench".
- De Montmorency : "Dieu ayde au premier baron chrétien".

Bref historique de la seigneurie de Callac

Ancienne place forte sur l'antique voie allant de Carhaix à Tréguier, ayant peut - être succédée à la motte seigneuriale de Kernormand.

Ses premiers possesseurs furent les de Ploesquellec dès le XIII^{ème} siècle et jusqu'à 1475 où elle passa aux Pont Labbé, par le mariage de Charles de Pont Labbé avec Jeanne de Ploequellec [13], dont la succession fut recueillie par Catherine du Chastellier, épouse de Claude de Villeblanche.

En 1540, la seigneurie de Callac fut vendue aux Gondi [14] pour être donnée aux de Montmorency, en 1549, qui la vendit plus tard, en 1572, à l'Abbaye de Sainte Croix de Quimperlé qui possédait une haute, moyenne et basse justice jusqu'en 1789.

L'église de Botmel

Cette ancienne église tréviale fut pratiquement reconstruite aux XVII^{ème} siècle et XVIII^{ème} siècle, dont il ne reste plus que la tour de 1633. Les autres parties dataient de 1628 pour l'abside.

C'est suite à cette première tranche de travaux que fut rédigé le procès-verbal de 1637.

Ensuite, furent construites les ailes nord, en 1644, puis dressé le procès-verbal de 1647.

En 1734, fut bâti le transept. Un procès verbal, rédigé en 1736, décrira les deux chœurs de cette église en notant que, dans le chœur de la Trinité, se trouvaient seulement des armoiries chevronnées d'argent et de gueules de six pièces et, dans celui de Saint François, des armes qui soient dans le dit chœur.

De nos jours, une pierre blasonnée de chevrons et trouvée il y a quelques années au Botmel, se trouve dans la salle de réception de la mairie de Callac.

Quant aux armes représentant la commune de Callac, elles devraient être similaires à celles décrites en 1637, à savoir : "*d'argent à trois chevrons brisés de gueules*".

Et les armes pleines aux chevrons entiers (non brisés) à la commune de Plusquellec berceau de la famille du même nom.

Plusquellec

Callac

[13] Comme nous l'avons vu précédemment, les Ploesquellec étaient issus d'Isabeau de Ploesquellec et de ? de Launay Botloy (issus des Tournemine), avec substitution du nom de Tournemine Botloy au profit du nom de Ploequellec. Launay était une importante terre noble de la paroisse de Plusquellec passée au de Tournemine dès le début du XIV^{ème} siècle.

[14] Cette famille fournit, en 1573, un abbé de Sainte Croix de Quimperlé.

Le manoir de lannuic en loc envel

Non loin du joli et pittoresque bourg de Loc Envel, mieux connu pour son église gothique flamboyante du 16è siècle, se dresse sur la pente d'un coteau dominant le Guic (rivière qui prend sa source près de Guerlesquin et se jette dans le Léguer à Belle Isle en Terre) le manoir de Lannuic.

Ce nom doit probablement son origine à un Lan (lande ou ermitage, terre consacrée, peut-être Envel) et Guic (nom du cours d'eau qui semble venir du latin vicus signifiant lieu habité).

Propriété privée, non ouverte au public, le bâtiment principal offre une longère à étages dont la façade présente une partie du XVIème (à droite) et l'autre du début XVIIème (1612). Inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques en 1967.

Sur l'une des fenêtres passantes se trouve un blason en écartelé que nous allons expliciter.

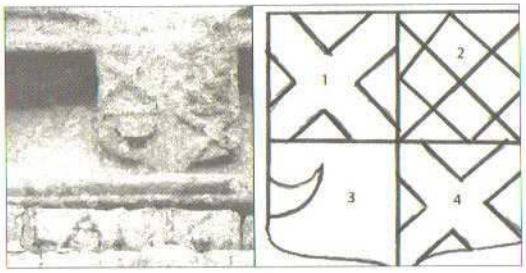

Photo d'archive
Un écartelé est une division du champ de l'écu en 4 parties identiques.
Aux 1 et 4 un sautoir ; au 2 un fretté ; au 3 un croissant.

Les premiers possesseurs connus de Lannuic semblent avoir été les Larbalestrier, connus dès le XIVème siècle.

Nom composé de Arcus signifiant arc, et Balista, baliste, balestre, dispositif mécanique servant à lancer des traits (flèches, carreaux…) devenue l'arme de jet du XIVème siècle, l'arbalète. Larbalestrier sera un nom d'office au même titre que Sénéchal, Voyer, Prévost, Bouteiller…

Dom Morice dans le T1 coll 479, mentionne un Abraham Arbalistarius vers 1093, est ce un ancêtre de celui qui nous intéresse ?

En 1396, Hervé Larbalestrier touche 12 livres dans "l'assignation de douaire à Jéhanne de Navarre duchesse de Bretaïgne ".

A la montre[15] de 1479 à Pédernec, présent Yvon Larbalestrier ; lors de la réformation de 1481, à Loc Envel, Jéhanne Larbalestrier, "demoiselle veuve de Geffroy Huon, portable

[15] La montre ou la réformation des fouages de 1426 est le premier recensement qui n'ait jamais eu lieu en Bretagne. Effectué dans une période historique cruciale, la charnière de la guerre de 100 ans, cet inventaire des bretons au début du XVème siècle avait un double objectif : connaître la population imposable et, donc, la capacité du Duché à payer l'impôt pour financer la guerre, et, d'autre part, à travers l'énumération des nobles et de leurs

(roturier), demeure une petite tenue située au dit village (Loc Envel) et, depuis le décès de son mary, est exempte pour cause de la noblesse et est Heu contributif[16].

En 1481, à la montre de Loguivy Plougras, Yvon Larbalestrier est dit défaillant (non présent).

Leurs armes héraldiques, non mentionnées dans les nobiliaires connus, présentaient un fretté correspondant au 2 de l'écartelé ci-dessus.

Lannuic passa ensuite, vers 1520, aux de la Boessière (orthographe variable : Boissière, Bouessiere...) par le mariage de Marie, dame héritière de Lannuic, avec Claude de la Boessière, seigneur de Keraslouant, paroisse de Botmel (actuellement en Callac).

Issue du lieu noble de la Boessière, paroisse de Plusquellec, cette famille est connue depuis la fin du XIV^{ème} siècle par Guillaume, vivant en 1390.

Lors de la montre de la noblesse de 1427 en cette paroisse, il y avait :

- Charles, archer en brigandine[17], pour Pierre, son frère.
- Henry, archer en brigandine, pour luy et Jéhanne de Beaucours sa femme.
- Bertrand, archer en brigandine, pour Guillaume son père, à la réformation de 1445 :
- Guillaume, demeurant en son manoir de la Boissière, dont le métayer était Guillaume Le Turluer.
- Alain, son métayer Guillaume Quéméner, au manoir de Lestrédiec (en Plusquellec).
- Guillaume (le jeune) dans un autre manoir, peut être Keraslouant, avec son métayer Allain Ropartz.

Cette famille blasonnait : de sable au sautoir d'or, correspondant aux 1 et 4 de l'écartelé ci-dessus. Au moment de l'union de Marie Larbalestrier et Charles de la Boessière, Lannuic ne devait se composer que d'un manoir : partie droite du bâtiment actuel ; une ou deux métairies situées non loin, du moulin de Languie et d'une chapelle dédiée à Saint Sébastien (actuellement disparue).

Au début du XVII^{ème} siècle, le lieu noble, sans principe de justice, va s'étendre.

En effet, Henry De la Boessière, (arrière petit fils de Marie et Charles, cités précédemment), dit seigneur ou sieur de Relaix, nom d'une terre voisine, va épouser vers 1612 Jeanne Le Vicomte. Il viendra résider à Lannuic et agrandir cette demeure vers 1619, selon la date gravée en façade.

Les armes des Le Vicomte étaient : D'Azur au croissant d'or, correspondant au 3 de l'écartelé ci-dessus. Les Le Vicomte possédaient la seigneurie de Keranno en Grâces.

---

manoirs, évaluer la force de frappe de l'ost ducal, puisque les nobles, exemptés d'impôt étaient en revanche assujettis à un service militaire.

16 Endroit soumis à la part de ce qui doit être payé par chacun.

17 Corselet d'acier en usage aux XVème et XVIeème siècles. La brigandine venue d'Italie remplace le haubert

Mais revenons à Lannuic ; Henry de la Boissière, deviendra seigneur de Kerguellen (en Loguivy Plougras), par contrat établit le 7 juillet 1627 par Marguerite de Coetnempren. On le qualifiait à l'époque de seigneur de Lannuic, mais il ne l'était pas encore officiellement. Il lui faudra attendre le décès de sa nièce Charlotte, fille unique et héritière de son frère aîné Yves De la Boessière, époux de Jeanne de Kerouartz, dits seigneur et dame de Lannuic et Keraslouant

Le décès de Charlotte, vers 1665, morte sans descendance connue, permit aux enfants de Henry de prendre le patronyme De la Boessière - Lannuic, dont Marc Antoine, marié en 1644 à Anne de Boisboissel, sénéchal et premier magistrat du Duché de Penthièvre au siège de Guingamp, investi le 22 mars 1639.

On les retrouvera à Keranno, suite à un échange obtenu par Anne et Jacques Le Vicomte seigneur de Kergroas, parent de Jeanne Le Vicomte, sa belle mère épouse de Henry De la Boessière.

De ce couple est issu Marc Antoine qui épousera Anne Le Brun de Kerprat (fille de Jacques et Béatrice Couppe) dont Bertrand Gabriel, qualifié de seigneur, comte de la Boessière et Lannuic en 1741. Il sera présent lors de la réformation de la noblesse de 1690.

En 1703, il deviendra lieutenant des maréchaux de France dans la sénéchaussée de Guingamp, il fut auparavant capitaine au régiment des Dragons de Sillar vers 1680-1690.

Il existe une autre représentation héraldique surmontant une porte intérieure du manoir, en mi parti De la Boessière - Le Vicomte.

Nous signalons également la présence des armoiries de la Boessière dans un vitrail de la basilique de Guingamp.

Bibliographie :

- Vicomte de la Messelière, *Filiations bretonnes.* Le Poher Finistère et Côtes du Nord
- Kerviler, *Biographie bretonne.*
- Dom Morice.
- Hervé Le Goff, *Bégard. Le petit Cîteaux de l'Armorique.*
- *Pays d'Argoat.*
- Michel Pastoureau : Traité d'héraldique
- Potier de Courcy : Nobiliaire et Armorial de Bretagne.
- Louis Le Guennec : Plougonven.
- AD22 : Généalogie Du Parc, Séries E.

Serge Falézan

Généalogie jusqu'au 18e siècle

Guillaume De la Boessière
1) Constance Droniou
2) Marie du Cosker

Guillaume
1) Marguerite Quillihouc'h
2) Péronelle de Kerdrein

Bertrand
Aliette de Kerliviou

Charles
O 1520 – 30
Marie Larbalestrier

Yves
O 1541
Marie Forget

Louis
O 1581
Françoise Loas

Yves
O vers 1600
Jeanne de Kerouartz

Charlotte (fille unique)
1) Jean Du Cleuz du Gage
2) Paul De Boderu
3) Julien Le Sénéchal

Sans descendance connue

Hervé Larbalestrier

Even Larbalestrier

Yvon Larbalestrier

Henry
O 1612
Jeanne Le Vicomte

Marc Antoine (fils aîné)
O 1644
Anne De Boisboissel

Marc Antoine
O 1667
Anne Le Brun de Kerpro

Bertrand Gabriel
O 1694
Marie Gabriele de Gouyon

Marc Antoine
O 1740
Renée Louise de Bahuno du Liscoët

Bertrand Pierre Marie

Héraldique en Argoat 22

Notre promenade héraldique se poursuit et nous amène au lieu dit Squibernévez en Pédernec où se dresse une majestueuse croix portant deux blasons.

Ces armoiries se situent au sommet du fût écoté [18], à quatre mètres environ du sol, directement sous les personnages de la croix sommitale. L'un de ces blasons représente un cerf passant et l'autre un écartelé [19]. Au dessus de ces blasons est figurée une crosse d'abbé.

La consultation des archives anciennes de la commune nous indique que l'abbaye de Bégard y avait de nombreuses possessions foncières au Moyen Age. Fondée en 1130, celle qui fut la première abbaye cistercienne de Bretagne, reçut en 1170 la confirmation du Duc de Bretagne de la possession de la «grange [20] de Saint Efflam», avec toutes les terres environnantes ainsi que celles situées dans la montagne de Bré. On note, également, «gragiam novenu» qui serait traduit en français la grange neuve et en breton squiber névez.

L'abbaye de Bégard possédait, parmi les onze chapelles de la paroisse, celles de Saint Hervé du Mené Bré où furent enterrés Philippe de Coatgoureden, vers 1380, et un certain Rolland de Coargoureden, vers 1382, tous les deux abbés de l'abbaye de Bégard ; de Gonéri devenue Sainte Anne ; de Saint Efflam datée de 1555 aujourd'hui tombée. En 1957, on voyait les armes de Guillaume de Kernevenoy, abbé de Bégard de 1526 à 1559.

L'abbaye possédait également quatre moulins : milin en Hent, milin Koz, milin Skibernevez et milin Koneri ; ils furent vendus comme biens nationaux le 14 mars 1791.

Le premier blason :

Les textes anciens mentionnent, dans des compte rendus de procès ou des procès verbaux, l'état de prééminences dans les églises, la présence d'écartelé aux 1 et 4 d'azur à une rose d'or et aux 2 et 3 d'argent plain comme étant les armes de l'abbaye de Bégard. Elles étaient visibles au 15ème siècle dans la maîtresse vitre de l'église de Pédernec.

Il semblerait, qu'à une certaine époque, il y ait eu une confusion avec un autre écartelé d'une famille ayant eu des filiations locales dans la région de Pédernec et Guénézan. Cette famille Poulart blasonnait : écartelé aux 1 et 4 de gueules à une rose d'argent et aux 2 et 3 de sinople plain, selon un sceau de 1365.

Vers 1475 - 1480, Jéhan Poulart est dit époux de Catherine Puzcoat, fille d'Olivier Puzcoat et Jeanne Charlez.

Au début du 16ème siècle, Marguerite Poulart, fille aînée du seigneur Poulart de Kermainguy Polard, en Pléhérel, épousa Yves de Coattare,l seigneur de Kernaudour en Guénézan et Keramballi en Pédernec.

---

[18] Ces écots sont une représentation symbolique d'une branche coupée, en hiver, et qui, au printemps, donne une nouvelle pousse. En fait, le symbole du Christ mort sur la croix et ressuscité le 3ème. jour, des personnes y voient une croix pour exorciser la peste et ces écots symboliseraient les bubons engendrés par cette maladie !

[19] Le fut de la croix sur le placître de la chapelle Saint Corentin de Trénivel, en Scrignac (29), porte ces mêmes armes. Cette chapelle et le prieuré de Trénivel dépendaient jadis de l'abbaye du Relecq. Louis le Guennec présentait l'écartelé comme celui de la famille Foulard.

[20] Exploitation rurale dépendant d'une abbaye afin de mettre les terres en valeur.

Sur cette croix, ce sont bien les armes de l'abbaye qui figurent sur le premier blason. Dès le 17ème siècle, les armes de l'abbaye de Bégard évoluèrent pour devenir un blason de Bretagne (d'hermines) avec une crosse.

Le second blason :

Un cerf passant. Parmi les abbés de Bégard, seuls deux d'entre eux possédèrent des armoiries correspondant à notre recherche. Vincent et Pierre de Kerleau qui blasonnaient : d'azur au cerf passant d'or.

La maison de Kerleau se situait en Pleubihan. Selon le nobiliaire et armorial de Bretagne de Potier de Courcy, de Kerleau, seigneur du dit lieu, et Mézuhel, paroisse de Pleubihan, Pontmen, Guernachanay, paroisse de Plouaret, Goazarc'hant, paroisse de Plourivo, Kerbiquel, paroisse de Plounez, l'Isle trêve de Moustéruz...

- *«**Vincent de Kerleau,** élu abbé de Bégard en 1443, était de la maison de Lisle dans le pays du Goello et fut en grand crédit sous les règnes des ducs de Bretagne Pierre II et François II. Le premier l'envoya à Rome vers 1445 pour assurer le Pape de son obéissance filiale. Le second l'établit président de la chambre des comptes et chancelier de Bretagne, pendant la première disgrâce de Guillaume Cheuvin. Il fut renvoyé en Angleterre en 1468 et en 1472 pour les affaires de l'Etat.*

A son retour, il fut nommé évêque du Léon. Le Pape Sixte IV lui accorda des bulles [21]; Vincent de Kerleau chargea son abbaye d'une pension de deux cents ducats [22] d'or pour Pierre, cardinal du titre de saint Sixte. Ce fui apparemment pour cette raison qu'il retint l'administration des abbayes de Bégard et Prières (évêché de Vannes) dont il était également abbé. Il décéda en 1476 et fut inhumé dans la cathédrale de Saint Pol de Léon.»

Extrait de l'église de Bretagne par Dom Morice et l'abbé Tresvaux. Catalogue historique des abbés de Bégard.

«*Vincent de Kerleau évêque de Léon obtint ses provisions du pape Sixte IV, le 1er juin 1472 et fit serment de fidélité au duc un mois plus tard. Il est de la maison de Lisle en territoire de Goello et abbé régulier de Bégard. Le duc lui confia les sceaux et le chargea de plusieurs négociations importantes. Il mourut en 1476 suivant les registres de la chancellerie qui lui donnent le titre de Président de la Chambre des Comptes.*»

Extrait du catalogue historique des évêques de Léon.

«*Vincent de Kerleau, abbé de Bégard, fut chargé du gouvernement de l'abbaye de Prières en 1467, ou par le choix de la communaut, ou par nomination papale. Le pape lui accorde des bulles pour Prières, lui laissa Bégard en commende [23] »...*

Extrait du catalogue historique des abbés de Notre Dame des Prières.

Quelques remarques géographiques et généalogiques s'imposent.

La maison de Lisle ne se trouvait pas en territoire de Goello mais bien en Trégor. Ce manoir était situé sur la trêve de Moustéruz, paroisse de Pédernec. De nos jours subsistent encore des bâtiments rappelant le souvenir de l'ancienne seigneurie dont la chapelle est actuellement l'église paroissiale.

---

[21] Lettre patente du pape avec le sceau de plomb, désignée par les premiers mois du texte (ex : bulle Unigcnitus) et contenant, ordinairement, une constitution générale.

[22] Ancienne monnaie d'or. Primitivement monnaie frappée par les ducs ou doges de Venise.

[23] Concession d'un bénéfice à un ecclésiastique séculier.

Vincent de Kerleau n'était pas de Lisle, car la venue des de Kerleau en ce lieu ne se produisit que dans le deuxième quart du 16ème siècle par le mariage de Marie de Lisle, dame du dit lieu, avec Guy de Kerleau, seigneur de Goazarc'hant. Vincent était fils de Pierre de Kerleau, seigneur de Goazararhant et de Thomine de Coetmohan dame de Guernachanay.

- **Pierre de Kerleau** fut abbé du Relecq en 1511 et de Bégard vers 1515 et décéda en 1526. Il était fils de Guillaume, seigneur de Goazarc'hant. Sa notoriété ne fut pas celle de Vincent, ce qui nous permet de penser que les armoiries de la croix de Squibernévez sont là pour nous rappeler l'illustre personnalité et la belle carrière de ce dernier.

Cette famille de Kerleau a fourni également quelques moines à l'abbaye de Bégard dont :

- Bertrand de 1512 à 1534.
- Jehan de 1512 à 1536.
- Christophe de 1534 à 1543.

Signalons encore dans cette famille, Philippe, chevalier de Malte : «*fils du seigneur de Goazarc'hant en Basse Bretagne, humble et honneste religieux, Philippe de Kerleau chevalier religieux de l'Ordre des hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, Commandeur de la Guerche et la Noueix en 1525, rendit aveu au Roi pour ce bénéfice le 25 octobre 1526. Il devint, en 1540, grand Prieur de France et fut inhumé au temple de paris en 1546.*»

Extrait de Guillotin de Courson «Templiers et Hospitaliers en Bretagne».

Pour conclure, nous pouvons donc dire que les armoiries de Squibernévez sont celles de Vincent de Kerleau, abbé de Bégard au 15ème siècle, et demeurent ses seuls témoignages héraldiques sur le territoire de la région bégarroise et peut être du Trégor.

Une pierre sculptée de ces armoiries est également conservée dans l'église abbatiale du Relecq, en Léon.

Par ailleurs, les armes actuelles de la ville de Bégard : écartelé au 1 et 4, d'argent plain et au 2 et 3 d'azur à une rose d'or, sont celles de l'abbaye avec inversion des couleurs. L'abbaye de Bégard n'existant plus officiellement, il était logique de modifier les émaux de l'écartelé pour les attribuer à la communauté... Il y a quelques années encore, on pouvait voir à Squibernévez, non loin de la croix armoriée, une ancienne maison à tourelle du 16ème siècle ayant appartenu à l'abbaye. La toponymie a également conservé le nom de la parcelle dite «ar vered», c'est à dire le cimetière. L'on prétend aussi l'existence d'une ancienne chapelle dont quelques rares pierres ont été réutilisées dans des constructions récentes !

Montres[24] des 15ème et 16eme siècle :

1437, Olivier Kerleau prête serment au Duc parmi les nobles du Goello.

1469, à Moncontour, montre de L'évêché de Saint Brieuc : noble de Ploerivo, Jean Kerleau représenté par Guillaume Kerleau

1481 à Lannion, montre de l'évêché de Tréguier : noble de Ploebihan, Jean Kerleau.

1543 à Lamballe, montre du ressort de Goello, noble de Plounez. Olivier Kerleau, seigneur de Kerbiquet représenté par Even, en archer à cheval, excusé de sa personne après avoir informé de sa maladie. Noble de Ploerivau, Guy Kerleau, seigneur de Goazarc'hant, défaillant, on dit qu'il se montre en Tréguier ; Guillaume Kerleau représenté par Philippe Kerleau, son fils, en archer aussi à cheval armé. Vincent Kerleau, défaillant ; Pierre Kerleau, défaillant.

[24] Réunion de tous les hommes d'armes

Armes de l'abbaye de Bégard

Armes de l'abbé Vincent de Kerleau

Ecartelé : se dit d'un blason divisé en 4 parties égales par le tracé d'une ligne verticale et d'une ligne horizontale déterminant ainsi une croix. Ces parties égales sont nommées quartiers. Pour la lecture, on commence par le quartier du chef dextre (en haut à gauche), puis le quartier de chef senestre (en haut à droite), puis le quartier de la pointe dextre, puis le quartier senestre. Lorsque les deux quartiers sont identiques, on les décrira ensemble, c'est-à-dire par exemple : «écartelé aux 1 et 4 et 2 et 3...».

Le cerf héraldique : sa présence dans les armoiries indique les qualités des ancêtres d'une famille dans l'art de la chasse. Le cerf peut être passant, élancé ou ramé. Passant se dit lorsque l'animal, figuré sur le blason, marche sur ses quatre pattes. Quelque fois où la présence du cerf est seulement mentionnée par sa tête ou ses bois, on le dénomme massacre.

Plain : pour l'abbaye de Bégard, il est précisé d'argent plain et non plein. Se dit lorsque le champ de l'écu est d'une seule couleur : d'un seul émail. Le mot plein sera utilisé lorsque les armes d'une maison sont portées par le chef de nom et d'armes, c'est-à-dire sans aucune brisure.

Commende : issu du latin signifiant confier. Accorder en vertu d'une autorité un bénéfice

Serge Falézan

Sources

- AC 22 séries H et B.
- Les cisterciens en Bretagne. André Dufief Ed PUR.
- Le petit Cîteaux de l'Armorique Hervé le Goff Ed Kelenn.
- Le patrimoine des communes des Côtes d'Armor Ed Flohic.

Ce calvaire [25] n'est pas à sa place originelle, lors d'une modification de trace de route on lui a changé de place (il y a une dizaine d'années), sans respecter les règles d'orientation qui prévalaient lors de son érection.

Le Christ mort sur la croix, à ses pieds, à droite, Saint Jean, à gauche, sa Mère la Vierge Marie, sont sensés regarder l'Ouest, symbole du Christ mort, comme le soleil qui tous les soirs disparaît à l'Ouest (nos ancêtres pensaient que le soleil mourrait tous les soirs et renaissait tous les matins, avant que l'astronomie ne démontre le système) ; maintenant il regarde le Nord.

Sur l'avers, une Pietà [26] regardait l'Est, où le soleil se lève, tous les matins, symbole de la résurrection du Christ, le jour de Pâques ; maintenant elle regarde le Sud.

La mace porte également un blason sur lequel on ne peut rien déchiffrer, peut être victime de la Révolution[27] ou alors, comme il était fréquent à cette époque là, de peindre les blasons, les couleurs se sont diluées dans le temps ! Une inscription en lettres gothiques est gravée dans la pierre mais, malheureusement, il est impossible de la lire, victime le l'érosion. Egalement sous les pieds de la Vierge et Saint Jean, un autre blason difficile à lire, mais avec une lumière judicieuse on distingue un cerf, donc probablement de la famille de Kerleau.

Piétà

Christ en croix entre St Jean et sa Mère la Vierge Marie

[25] Une croix comporte un Christ sur la croix alors qu'un calvaire rappelle, par les instruments de la Passion (Couronne d'épine, clous, marteau, fouet...) du Christ ou des personnages (la Vierge, sa mère ; Saint Jean, Marie Madeleine...) ayant participes, à la Passion du Christ

[26] Statue ou tableau représentant la Vierge assise et tenant sur ses genoux le corps du Christ détaché de la croix.

[27] La Révolution française décida la suppression des armoiries dès 1790, en même, temps, que celle des signes de féodalité. Mais jusqu'à la chute de la royauté, une exception fut faite pour les objets intéressant les arts. Cette exception cessa à partir de l'automne 1792 et tout le long, de l'année 1793, une véritable "terreur héraldique" s'exerça à l'encontre de tous les biens meubles et immeubles, porteurs d'armoiries de marques de noblesse ou d'emblèmes monarchiques.

de kerleau - de lisle

Guillaume de Kerleau (aux environs de 1380) & Méance Garic

Pierre seigneur de Goazarc'hant & Thomine de Coatmohan

Olivier (1437)
Catherine Raison

Vincent
abbé de Bégard

Pierre
Procureur du vicomte de Rohan
de 1425 – 1430
Marguerite du Bois-Dourduff

Jehan De Lisle en 1427

Morice De Lisle

Raoul De Lisle

Pierre
Jacquette du Rucle

Guillaume

Rolland (1465)
seigneur de Goazarc'hant
Catherine de Munehorre

René
Françoise le Charpentier

Pierre
abbé de Bégard

Yves
Marie Poences

Philippe
Chevalier de Malte

Jean
Marguerite Cillard

Guy (environ1535)
Marie De Lisle, dame de Lisle

René
igneur de Kerbiquet et du Pont
Renée Maignou

Raoult, seigneur de Lisle (1561) & Marguerite Boterel

Yves, seigneur de Lisle (o 1633) & Marie Jourdren

Jean Philippe, seigneur de Lisle (1658)
Guyonne Champion

Jean Judes

Vincent
Charlotte le Brun du Lojou

Yves le Gac de Lansalut & Jeanne Judith

Les soldats des cantons de Bourbriac et de Bothoa de 1791 à 1815

Pierre Le BUHAN

Pays d'Argoat N° 33 et N° 34

J'ai entrepris depuis plusieurs années des recherches généalogiques. En consultant les fonds concernant les militaires, j'ai retrouvé des ancêtres qui ont participé à diverses campagnes (guerres de la Révolution et de l'Empire, guerre de 1870-1871) ou qui ont tout simplement fait leur service militaire en temps de paix.

Deux de mes ascendants ont directement participé aux guerres de la Révolution et de l'Empire :

- René Trovel, de Bourbriac, né le 11/02/1771, fait ainsi partie des hommes de la levée dite des 300 000 hommes décrétée en février 1793. Il part sur le front de l'Est le 14/03/1794 [1]. Il figure de nouveau sur la liste des soldats des colonnes mobiles de l'arrondissement de Guingamp [2] en l'An VII (1799). Il se marie à Bourbriac le 23/07/1810.
- Gilles Auffret, de Bothoa, né le 20/12/1784, est conscrit de la classe An XIV. Il est affecté au 8e RIL qui quitte Saint-Brieuc le 28/11/1805 et arrive à Coblence le 28/01/1806. Il se marie à Bothoa le 8/07/1808. J'ignore les raisons d'un retour si rapide dans son foyer.

L'envie d'en découvrir plus et le manque d'informations précises sur la participation des hommes aux guerres de la Révolution et de l'Empire dans cette région centrale bretonne m'ont poussé à entreprendre ces recherches. J'ai donc choisi d'étudier deux cantons, ceux de Bourbriac [3] et de Bothoa [4], sur une période s'étendant de 1791 à 1815.

Je voulais savoir si beaucoup d'hommes étaient partis, comment s'effectuait leur recrutement, où étaient allés ces soldats, où et de quoi étaient décédés certains d'entre eux et ce qu'il était advenu des survivants.

Les archives départementales des Côtes-du-Nord disposent heureusement de fonds assez conséquents (série L pour la période révolutionnaire, série R pour les affaires militaires) et l'exploitation de nombreuses autres sources (séries 6E et 7E pour l'état civil, série 3Q pour l'enregistrement des actes, série 3E pour les actes notariés...) m'ont permis d'alimenter mon étude.

Au terme du dépouillement, j'ai pu quantifier l'importance de la participation des hommes des deux cantons aux guerres de 1791 à 1815 :

- entre 1791 et 1793, 132 hommes sont partis comme volontaires nationaux.
- en 1793 et 1794, 790 soldats ont quitté le département suite aux levés de 1791 à 1794.

Cela représente donc 922 hommes partis pour les armées de 1791 à 1794.

- entre 1802 et 1815, 776 conscrits ont été recrutés.

Au total, ce sont 1 698 hommes des deux cantons étudiés qui ont été mobilisés de 1791 à 1815.

---

[1] 4 L 107

[2] 1 L683

[3] Canton de Bourbriac : Bourbriac, Pont-Melvez, Kérien, Magoar, Plésidy, Saint-Adrien et Senven-Léhart. Cette dernière commune a fait d'abord partie du canton de Plouagat-Châtelaudren.

[4] Canton de Bothoa : Bothoa, Peumerit-Quintin, Lanrivain, Sainte-Tréphine, Canihuel, Kerpert, Saint-Gilles-Pligeaux et Saint-Connan.

Des études ont montré que 19 000 hommes des Côtes-du-Nord sont partis de 1802 à 1814 [5]. On peut donc estimer qu'au moins 40 000 hommes ont été mobilisés entre 1791 et 1815 pour un département qui comptait 504 303 habitants en 1801.

Les volontaires nationaux (1791 à 1793)

La formation des bataillons des Côtes-du-Nord

Le 25/01/1792 la loi portant sur la levée des volontaires nationaux est promulguée. Ils doivent être âgés de 18 à 50 ans, mesurer au moins 4 pieds 6 pouces (1,57 m) et compléter les troupes de lignes. Ces recrues peuvent choisir l'armée et l'arme dans laquelle elles désirent servir. Les volontaires ne se bousculent pas dans les premiers temps.

En avril 1792, la guerre reprend entre la France et l'Autriche. Le 11/07/1792, la patrie est déclarée en danger. Il faut d'urgence des volontaires nationaux. Le 22/07/1792 une nouvelle loi vient compléter celle de janvier 1792.

Le département doit :

- fournir une compagnie de 81 hommes de lignes (les auxiliaires),
- compléter les deux premiers bataillons du département en y ajoutant 680 hommes manquants. (Fin juillet 1792, le premier bataillon est presque complet et le second va bientôt s'ouvrir),
- former les troisième et quatrième bataillons, soit 1 600 hommes. Fin juillet 1792, le département compte 520 volontaires nationaux. En janvier 1793, 3 200 volontaires sont enrôlés.

Calendrier de la formation des bataillons des Côtes-du-Nord :

- Premier bataillon : de juillet 1791 au 11/04/1792.
- Deuxième bataillon : du 12/04/1792 au 04/08/1792.
- Troisième bataillon : du 05/08/1792 au 11/09/1792.
- Quatrième bataillon : du 12/09/1792 à janvier 1793.

Il aura donc fallu 12 mois pour recruter les 1 200 hommes des deux premiers bataillons et seulement 6 mois pour les 1 200 autres des deux autres bataillons. Pour défendre la patrie, les volontaires ont été sensibles à l'appel lancé.

Une des raisons qui expliquent le succès du recrutement tient en ce qu'il est plus avantageux d'être enrôlé dans les bataillons des volontaires nationaux plutôt que de partir pour les troupes de lignes comme auxiliaire. En effet, le volontaire effectue (en théorie) un an de service, touche une solde de 15 sous par jour et est affecté au sein des bataillons en fonction de son origine géographique. L'auxiliaire doit accomplir 3 ans de service, touche une solde de 7 sous 6 deniers par jour et est affecté n'importe où en fonction des besoins des armées.

Sur les 132 volontaires nationaux des deux cantons, l'âge de 92 d'entre eux est connu. La loi de janvier 1792 fixe leur âge entre 18 et 50 ans. On s'aperçoit cependant que 8 ont 16 ou 17 ans. Les plus âgés ont 43 ans (1 homme) et 45 ans (2 hommes). La moyenne des âges est de 25 ans. Ce sont donc des hommes jeunes et célibataires pour la plupart qui se présentent.

---

[5] In *Toute l'histoire de la Bretagne,* Skol Vreizh, p. 425.

TABLEAU 1.- Répartition par bataillon des 132 volontaires nationaux.

Enrôlement	Bataillon	Nombre d'hommes		Pourcentages
07/91 au 11/14/92	1er	5	soit	
12/04 au 04/08/92	2e	14	19	14,4%
05/08 au 1 1/09/92	3e	49	soit	
12/09 à janvier 93	4e	18		
Date non connue	3e ou 4e	34	101	76,5 %
Janvier 93 auxiliaire		1		0,7%
Mars 93 ?		11		8,3%
TOTAL		132		100%

TABLEAU 2. - Répartition par communes des 132 volontaires nationaux.

Commune	Nombres d'Hommes	Pourcentage /aux 98 hommes nés dans les 2 cantons
Hors des 2 cantons	19	
Canton de Bothoa sans précision	15	
Bothoa	24	24,4%
Bourbriac	24	24,4%
Canihuel	5	5,1%
Kérien	2	2%
Kerpert	2	2%
Lanrivain	9	9,1%
Magoar	3	3%
Peumerit-Quintin	11	11,2%
Plésidy	4	4%
Pont-Melvez	6	6,1%
Saint-Adrien	4	4%
Saint-Connan	5	5,1%
Saint-Gilles-Pligeaux	4	4%
Sainte-Tréphine	5	5,1%
Senven-Léhart	0	0%

La misère et l'engagement des hommes dans les bataillons des Côtes-du-Nord.

Rappel : sur les 132 hommes, 15 sont originaires du canton de Bothoa et 19 sont originaires d'autres communes. Le tableau concerne donc les 98 volontaires qui sont nés dans les deux cantons étudiés.

Six des communes ont un pourcentage d'assistés proche ou supérieur à la moyenne. Il est intéressant de constater que quatre d'entre elles (Bothoa, Bourbriac, Lanrivain et Saint-Adrien) ont également un pourcentage de volontaires proche ou supérieur à la moyenne par rapport au nombre d'hommes. Pont-Melvez et Kérien font figure d'exception avec respectivement 11,5 % et 10,4 % d'assistés pour seulement 1,5 % et 0,7 % des hommes partis comme volontaires nationaux.

L'absence de volontaires nationaux pour Senven-Léhart s'explique certainement par l'absence de données dans les sources exploitées.

On notera l'extrême pauvreté de Bothoa (25,6 % d'assistés) dont 4,9 % des hommes sont partis comme volontaires nationaux (soit 24 hommes). On peut comparer avec Bourbriac qui a envoyé autant d'hommes qui représentent 2,6 % des hommes de cette commune.

Globalement, plus les conditions d'existence sont difficiles, plus les hommes sont amenés à s'engager dans les bataillons des volontaires nationaux pour toucher une solde, être nourri et vêtu..

TABLEAU 3.- Misère et engagement des volontaires nationaux.

	Population en 1793	Individus ayant besoin d'assistance	% d'assistés	Nombre d'hommes en 1793	Nombre de volontaires nationaux	%/ au nbre d'hom.
Bothoa	2217	568	25,6 %	490	24	4,9%
Bourbriac	3048	296	9,7%	900	24	2,6%
Canihuel	1121	35	1,9%	350	5	1,4%
Kérien	750	78	10,4 %	275	2	0,7%
Kerpert	1015	85	8,5%	352	2	0,5%
Lanrivain	1475	134	9,1%	432	9	2,1%
Magoar	434	16	3,6%	172	3	1,7%
Peumerit-Quentin	315	27	8,5%	75	1	1,3%
Plésidy	1494	47	3,1%	513	4	0,8%
Pont-Melvez	1073	124	11,5 %	396	6	1,5%
Saint-Adrien	641	63	9,8%	221	4	1,8%
Saint-Connan	823	62	7,5%	230	5	2,1%
Saint-Gilles-Pligeaux	1110	75	6,7%	408	4	1%
Sainte-Tréphine	727	46	6,3%	245	5	2%'
Senven-Léhart	720	47	6,5%	146	0	0%
Total ou moyenne	16963	1703	10%	5205	98	1,9%

Réfractaires et déserteurs

Comme dans toutes les armées il y a des réfractaires (ceux qui ne se présentent pas au moment du départ) et des déserteurs (ceux qui quittent leurs affectations).

Deux hommes sont déclarés réfractaires au départ de leurs bataillons : Georges **Jouannet** de Bourbriac, qui ne rejoint pas le premier bataillon et Joseph **Le Du** de Saint-Adrien, absent du second bataillon.

Cinq hommes ont été signalés comme déserteurs : François **Charvin** de Magoar déserte à 21 ans le 3e bataillon où il était fusilier le 12/06/1795. Il en est de même pour Sébastien **Jannic** de Bothoa, affecté le 05/08/1792 comme fusilier au 3e bataillon et qui déserte le 05/06/1795. Enfin, Henri **Le Ny** de Bourbriac, âgé de 25 ans en 1792, affecté comme fusilier au 3e bataillon en septembre 1792, déserte le 09/06/1795 [6].

Ces hommes ont déserté leur bataillon après trois années de service. Rappelons qu'en théorie, ils devaient seulement effectuer un an de campagne.

[6] *10. 1 L678, 1 L 692, 4 L 107.*

Les décès

Les sources sont quasiment inexistantes en ce qui concerne les décès des volontaires nationaux. Seuls deux décès ont été retrouvés pour cette période : Noël **Gautier**, âgé de 18 ans en 1792, affecté au 3e bataillon en août 1792. Il est mort à Ancenis entre septembre 1792 et l'An V, toujours soldat au 3e bataillon [7], Guillaume **Le Borgne**, âgé de 21 ans en 1793, s'est engagé dans le 3e bataillon des Côtes-du-Nord le 05/08/1792. Il meurt avant le mois de ventôse an V à Liège étant affecté au 2e bataillon, 2e compagnie de la 87e demi-brigade [8].

Renseignements complémentaires

Au hasard des sources on apprend ce qu'il est advenu de quelques-uns. Pierre **Boutier**, âgé de 20 ans lors de son engagement le 29/02/1792 dans le 1er bataillon, est renvoyé dans ses foyers en juin 1793 après s'être fracturé la jambe gauche [9].

Pierre **Bouquet** de Bourbriac, âgé de 18 ans en octobre 1792, volontaire du 4e bataillon s'était d'abord engagé en mars 1792 dans un régiment de troupes de ligne dont il avait été renvoyé pour n'avoir pas une taille suffisante (1,33 m) et pour cause d'un mal de jambe. Il est précisé également qu'il a reçu 40 livres pour moitié de son engagement et que s'il devait être accepté parmi les volontaires, il devrait rendre les 40 livres [10].

Louis **Durut** de Bourbriac, âgé de 32 ans en octobre 1792, du 4e bataillon, s'est engagé par la suite dans le 39e Régiment de ligne [11].

Guillaume **Pavée**, âgé de 17 ans en août 1792, du 3e bataillon, s'est aussi engagé au 39e Régiment de ligne le 11/12/1792 [12].

Mathieu **Le Riboteur** de Kerpert, âgé de 28 ans en septembre 1792, du 3e bataillon, est encore en activité dans les colonnes mobiles en l'an VII (1799) [13].

Les levées d'hommes en 1793 et 1794

Les levées des 300 000 hommes et des 30 000 cavaliers.

Contexte et application : chronologie

24/02/1793 : Pour assurer à la France la suprématie des champs de batailles, la Convention décrète la première levée obligatoire de 300 000 hommes. Tous les célibataires et veufs sans enfants, âgés de 18 à 40 ans, doivent tirer au sort dans leur commune. Chaque département a son contingent à fournir, celui-ci étant de nouveau réparti par district puis par commune. Il est prévu d'effectuer le recrutement par commune et non par canton pour éviter les attroupements et donc les troubles. Les autorités ont pour consigne d'éviter le dimanche pour la levée, les villages étant animés à la sortie de la messe.

Début mars : De nombreuses communes de la Vendée et des Marches de la Bretagne se révoltent. C'est le début de la Guerre de Vendée.

---

[7] 1 L 676 et 1 L 714.
[8] 1 L 677 et 1 L 714.
[9] 1 L 676.
[10] 4 L 101.
[11] 1 L676 et 1 L677.
[12] 1 L 673 et 1 L 676.
[13] 1 L 676 et 1 L 688.

Jeudi 14/03 : Les habitants de Pluméliau (56) refusent de lever leur contingent et se révoltent.
Samedi 16/03 : La rébellion prend de l'ampleur et les insurgés tentent d'envahir Pontivy (échec). Lettre du Directoire du Morbihan au district du Faouët l'informant qu'une troupe ayant désolée la Loire-Inférieure s'avance vers le Morbihan. Lettre du district du Faouët à celui de Rostrenen contenant les mêmes informations.
Dimanche 17/03 : La lettre parvient à Rostrenen. Le district de Rostrenen avise le Directoire des Côtes-du-Nord et le district voisin de Carhaix de ces nouvelles.
Lundi 18/03 : - Les registres du district de Bothoa mentionnent l'opposition au recrutement à Bothoa. Glomel, Kergrist-Moëlou et Laniscat. Le district de Rostrenen demande l'appui, en cas d'attaque, de 200 hommes de troupes au département et de 100 hommes de troupes stationnés à Carhaix. Des citoyens de Lanrivain poussent les communes voisines à refuser la levée.
Mardi 19/03 : Les citoyens de Magoar et Kérien refusent de procéder à la levée de leur contingent.
Samedi 23/03 : État du recrutement du district de Guingamp d'après les registres : 28 communes se sont conformées, 3 sont estimées douteuses et 7 n'ont rien fait dont celle de Lanrivain qui pousse les autres à la désobéissance. État du recrutement du district de Rostrenen d'après les registres : 2 cantons montrent de l'obstination, Bothoa et Laniscat. Il est de nouveau demandé des troupes de ligne pour leur faire peur. Révolte de Boishardy à Bréhand-Moncontour.
Dimanche 25/03 : La levée s'effectue à Lanrivain. D'abord 18 hommes sur les 20 demandés à cette commune. Les deux derniers sont recrutés le 31/03.
Mardi 26/03 : Défaite de Boishardy à la bataille de Moncontour.
Samedi 30/03 : Exécution capitale à Loudéac d'un des révoltés du Trégor, en 1792, pour servir d'exemple.
Le 10/04/1793, la levée est achevée dans le département des Côtes-du-Nord.
27/06/1793 : Levée des 30 000 cavaliers qui complète celle des 300 000 hommes. Les recrues sont d'abord réparties dans les garnisons de la côte du département. Ainsi, celles des districts de Guingamp et Rostrenen se rendent à Lannion. Cependant, les 21 mai et 1er juillet 1793, beaucoup sont dirigés sur le 34e Régiment d'Infanterie à Nantes.

TABLEAU 4. - Chronologie de la levée des 300 000 hommes dans les deux cantons étudiés.

Dates	Communes
18/03	Pont-Melvez
22/03	Saint-Adrien, Bourbriac
25/03	Kerpert, Canihuel, Lanrivain
26/03	Plésidy, Sainte-Tréphine, Peumerit-Quintin
27/03	Bothoa

La levée des 30 000 cavaliers

La levée des 30 000 cavaliers est décrétée le 27/06/1793. Elle complète celle de mars 1793 concernant l'infanterie. Deux hommes, pour notre étude, sont concernés : Henri **Lautou** de Bourbriac, déclaré déserteur [14], Jean **Le Meur** de Pont-Melvez est tiré au sort le 17/09/1793 [15]. Il demande le 22/02/1794 à en être exempté.

[14] 1 L 692.
[15] 4 L 108.

Il précise que son frère Guillaume, s'est engagé comme volontaire [16] en 1792. Il indique aussi qu'il demeure le seul appui d'un père âgé de 72 ans hors d'état de travailler. Il y a peu de chances qu'il ait été exempté puisque la Convention a pris la décision de ne pas prendre en considération la plupart des demandes d'exemptions.

Les chiffres

TABLEAU 5. - Nombre d'hommes levés en mars 1793 par commune (district de Guingamp) [17].

Commune	Nombre d'hommes	Commune	Nombre d'hommes
Bourbriac	44	Saint-Adrien	8
Kérien	10	Saint-Connan	11
Kerpert	16	Saint-Gilles-Pligeaux	15
Lanrivain	20	Senven-Léhart	9
Magoar	5		
Plésidy	23		
Pont-Melvez	16	Total	177

TABLEAU 6. - Nombre d'hommes levés en mars et juin 1793 dans les 15 communes étudiées.

Levée des 300 000 hommes	168 dont 83 dirigés sur Nantes le 1/07/1793
Levée des 30 000 cavaliers	2 dont 1 est dirigé sur Nantes le 1/07/1793
Total.....	170 dont 84 dirigés sur Nantes

TABLEAU 7 :- Affectation des soldats des districts de Guingamp et Rostrenen vers mars 1793 [18].

Districts	Nombre de soldats	Affectations
Guingamp	5	2e compagnie franche
	81	3e bataillon des C du N
	252	34e Rgt d'Inf, à Nantes
	272	14e Rgt d'Inf
	2	morts
	16 (?)	8e Rgt d'artillerie
	644	
Rostrenen	4	92e Rgt d'Inf
	248	34e Rgt d'Inf, à Nantes
	9	4e bataillon des C du N
	112	3e bataillon de Seine-Infér
	153	marine de Brest
	52(?)	
	578	

[16] On retrouve bien un Guillaume Le Meur, âgé de 28 ans en 1792, au 3e bataillon des Côtes-du-Nord à partir d'août 1792 (1 L 676).

[17] 1 L 688, district de Guingamp.

[18] L 695. Il semblerait que les données soient incomplètes, le recrutement n'étant sans doute pas encore achevé.

La levée en masse : 1793 et 1794

L'application de la levée d'août 1793

À la suite des défaites des armées françaises dans le Nord et le besoin en hommes étant constant, la Convention décrète le 23/08/1793 la levée en masse : « Dès ce moment jusqu 'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des Armées. Les jeunes iront au combat, les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances, les femmes feront les tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux, les enfants mettront le linge en charpie et les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'Unité de la République. » En fait, cette levée n'est pas appliquée en Bretagne. La Convention a peur qu'elle ne se révolte comme la Vendée depuis mars 1793. Cependant, les contre-révolutionnaires continuent leur rébellion et la Convention applique en Bretagne la levée en masse à partir du 7/11/1793. Les listes des requis sont dressées au cours des mois de décembre 1793 et janvier 1794. Contrairement à toute attente, aucun incident important n'éclate. La grande majorité des effectifs quitte la Bretagne entre mars et mai 1794 pour les Armées du Nord et de la Moselle.

Les départs des soldats

TABLEAU 8. - Départs des soldats du district de Guingamp [19].

Date	Commune	Nombre d'hommes	Destination
04/04/1794	Bourbriac	82	Lille
1 1/04/1794	Plésidy	40	id.
id.	Saint-Adrien	26	id.
id.	Magoar	17	id.
id.	Kérien	27	id.
id.	Lanrivain	35	id.
id.	Pont-Melvez	29	id.
16/04/1794	Saint-Gilles-Pligeaux	36	Cassel
20/04/1794	Saint-Connan	20	id.
Vers mai 1794	Senven-Léhart	8	?

TABLEAU 9. - Départs des soldats du district de Rostrenen [20].

Date	Commune	Nombre d'hommes	Destination
31/03/1794	Sainte-Tréphine	30	Cassel
5/04/1794	Bothoa	113 hommes pour les	id.
11/04/1794	Canihuel	deux communes	Lille
16/04/1794	Peumerit-Quintin	14	Cassel

[19] 4 L 106.
[20] 1 L 692.

Les remplaçants

Lors de ces levées, les hommes sont tirés au sort. Certains, les plus aisés, ont la possibilité de se faire remplacer par un autre moyennant une somme d'argent ou tout autre dédommagement. J'ai relevé, pour cette période, 11 hommes ayant utilisé ce système pour se soustraire au service militaire. L'un d'entre eux, Rolland **Briand** de Bothoa remplace Hervé **Le Buhan** de Bothoa pour 250 livres en mars 1793, tarif obligatoire, pour payer l'équipement de son remplaçant. Cette somme représente le salaire annuel d'un journalier et la plupart des familles ne la possède pas.

TABLEAU 10. - Les hommes mobilisés de 1792 à 1794, par commune

Communes	Nbre d'hommes en 1793,	Volontaires de 1792	Nbre d'hommes levés en 1793-1794	Cumul : 1792 à 1794	%de mobilisés/ au nbre d'hommes
Bothoa	490	24	97	121	24,6 %
Bourbriac	900	24	155	179	19,8 %
Canihuel	350	5	63	68	19,4 %
Kérien	275	2	41	43	15,6%
Kerpert	352	2	40	42	11,9%
Lanrivain	432	9	82	90	20,8 %
Magoar	172	3	23	26	15,1 %
Peumerit-Quintin	75	1	7	8	10,6%
Plésidy	513	4	61	65	12,6%
Pont-Melvez	396	6	49	55	13,8%
Saint-Adrien	221	4	31	35	15,8% ,
Saint-Connan	230	5	22	27	11,7%
Saint-Gilles-Pligeaux	408	4	65	69	16,9%
Sainte-Tréphine	245	5	33	38	14,3 %
Senven-Léhart	146	0	21	21	15,5 %
Total	5205	98 [21]	790	922	17,7 % (moyenne)

Réfractaires et déserteurs

15 hommes ont été dénombrés mais les sources sont lacunaires. On sait que dix pour cent des appelés de la levée en masse manquent à l'appel de leur corps [22]. Le 27/07/1794 la commission des armées de terre relance le district de Guingamp en lui demandant de pourchasser les réfractaires et de les diriger sur Rethel en Argonne. Dans les communes, les comités de surveillance prêtent main-forte dans la lutte contre les désertions. Le 24/03/1794, celui de Bourbriac fait saisir François **Le Moal** dont le congé remis par le 111e Régiment d'infanterie est rempli d'erreurs et présente l'apparence d'un faux.

[21] Voir tableau 3.
[22] 1 L 692.

C'est sous l'escorte de deux gardes champêtres qu'il est conduit au dépôt de Guingamp. On peut répartir les déserteurs en trois catégories :

- Ceux qui ne se présentent pas au moment du départ. Ce sont les réfractaires. C'est le cas de Jean **Daniel** [23] de Saint-Connan en juin 1793, de Guillaume **Even** [24] de Bourbriac en juin 1793, de Guillaume **Guillou** [25] de Bourbriac après mars 1793, de Sébastien **Geoffroy** [26] de Bourbriac et de Pierre **Hélary** [27] de Bourbriac les deux après mars 1793, de Jean **Le Men** [28] de Bourbriac après mars 1793 et de François **Le Moal** cité ci-dessus.

- Ceux qui désertent au moment de leur transfert vers un régiment. C'est le cas de François **Bocher** et Jean **Lozach** de Plésidy tous deux partis le 14/03/1794. Après avoir quitté leur détachement, ils sont repris et ils sont intégrés au détachement des recrues de Saint-Connan le 20/04/1794.

- Ceux qui désertent après leur arrivée dans leur régiment. C'est ainsi que Henri **Bocher** de Saint-Gilles-Pligeaux, Pierre **Le Gall** de Lanrivain, François **Le Meur** de Lanrivain et François **Olivier** de Kérien tous arrivés au 14e Régiment d'Infanterie le 17/09/1793 sont déclarés déserteurs à partir du 20/09/1793 [29]. François Olivier **Bourdonnaye** de Kérien déserte le même régiment le 09/09/1793. Guillaume **Le Lay** de Bourbriac est déclaré, après mars 1793, déserteur du 111e Régiment d'Infanterie.

-

Se marier : une façon comme une autre d'échapper au service militaire

Le nombre de mariages en 1793 et en l'an II (septembre 1793 à septembre 1794) est important. Les jeunes hommes souhaitent éviter le départ pour l'armée.

TABLEAU 11. - Évolution du nombre de mariages à Bourbriac, Magoar et Senven-Léhart de 1790 à l'an VI (1798) [30].

Bourbriac	1790 28	1791 23	1792 31	1793 59	an II 24	an III 13	an IV 20	An V 9	An VI 20
Magoar	1790 1	1791 3	1792 4	1793 3	an II 5	an III 3	an IV 3	an V 1	an VI 1
Senven-L.	1790 10	1791 5	7792 6	1793 12	an II 3	an III 7	an IV 9	an V 1	an VI 7

Pour Bourbriac et Senven-Léhart il y a deux fois plus de mariages en 1793 qu'en 1792.

[23] 1 L 692.
[24] ID.
[25] ID.
[26] ID.
[27] ID.
[28] ID.
[29] ID.
[30] Registres des mariages des communes de Bourbriac, Magoar et Senven-Léhart.

Quelques notices individuelles

Yves **Le Carff** de Bourbriac, âgé de 25 ans en 1793, part le 14/03/1794 (levée en masse) pour l'Armée des Ardennes. Dans un courrier du 11/04/1794 rédigé par un officier, on apprend que Yves «s'est cassé la jambe à Pontorson, en tombant de la voiture. Les chirurgiens croient qu'il ne pourra plus servir et le blessé vous supplie d'en donner avis à ses parents [31]».

Pierre **Rivoal,** domicilié à Magoar en 1798, certainement natif de Plésidy, fait partie de la levée des 300 000 hommes. Il part sur Nantes en juillet 1793 et il est affecté au 2e bataillon du 34e Régiment d'Infanterie. Il est déclaré invalide le 19/02/1798 et il obtient un congé de réforme pour cause d'infirmité provenant de blessures reçues sur le vaisseau de l'État, le Majestueux [32].

Guillaume **Auffret** de Bothoa, de la levée en masse de 1793, part le 09/04/1794 pour Cassel. Il déclare le 09/12/1797 le décès de son fils Jean-Marie arrivé à Bothoa le 01/08/1796 alors qu'il était en garnison à Metz. Par déduction, il était à Bothoa vers novembre 1795 (en permission ou convalescence) [33].

On peut ainsi reconstituer une petite chronologie :

- Guillaume part le 09/04/1794 pour Cassel. Il est présent à Bothoa fin 1795. En août 1796 il est en garnison à Metz. Il est dans ses foyers fin 1797.

Mathurin **Simon,** âgé de 19 ans en 1794, fait partie de la levée en masse de 1793. Il part le 14/03/1794 [34]. On trouve des renseignements le concernant dans un acte d'enregistrement du 15/09/1806 [35]. Il est en garnison à Lille le 11/08/1795 et il écrit à son oncle, Adrien Guillou (ou Guillaume?), maire de Montrieux (Saint-Adrien) où il accuse réception de 60 livres en assignats et où il le prie de lui faire passer 4 écus et 6 livres en numéraire pour frayer à ses plus pressants besoins. Le 19/08/1801 il est stationné à Flessingue (port des Pays-Bas). Il écrit à son oncle, François Lozach de Saint-Adrien. Il accuse réception d'une somme de 38 francs. Enfin, dans une lettre du 20/01/1802, écrite à Dieppe, adressée à François Lozach, il accuse réception de 36 livres. Mathurin a donc connu au moins 7 années sous les drapeaux, de 1794 à 1802.

- Jean **Le Lostec** de Sainte-Tréphine fait aussi partie de la levée en masse de 1793. Il part pour Cassel le 01/04/1794 [36] et il est alors âgé de 23 ans. On retrouve sa trace dans un extrait mortuaire à Sainte-Tréphine. Il est décédé dans un hôpital à Vienne le 12/06/1809 après y être entré le 22/05/1809 par suite de blessure. Il était sergent à la 1ère compagnie du 56e Régiment de ligne. Jean a servi de 1794 à 1809, soit 15 années.

- Pierre **Levreau** de Bothoa, également de la levée de mars 1793, est âgé de 19 ans cette même année. Il remplace Louis **Le Bour** de Sainte-Tréphine en 1813. Il est revenu une première fois dans ses foyers en 1809 avec un congé définitif. Il revient définitivement en 1815 avec comme dernière affectation le 67e Régiment de ligne [37]. Pierre est resté sous les drapeaux de 1793 à 1809 puis de 1813 à 1815, soit 18 années!

---

[31] 1 L 691 et 4L 108.
[32] 1 L712.
[33] 1 L 692 et registre des décès de Bothoa, année an VI.
[34] 4 L 107.
[35] 3 Q305.
[36] 1 L692.
[37] 1 L 677, 3R35.

Sylvestre **Julou** [38] de Bourbriac fait partie de la levée en masse de 1793. Il part le 14/03/1794, à l'âge de 20 ans. Il est affecté au 19e bataillon des volontaires nationaux le 08/09/1794. Il demande en 1856 une pension. On y trouve un état de ses services :

Campagnes : An II, armée des Ardennes.
Ans III et IV, armée de l'Ouest.
An V, armée d'Italie.
Ans VI, VII, VIII et IX armée d'Égypte et de Syrie.
Ans XII et XIII, armée des Côtes de l'Océan.
An XIV, dans la Grande Armée.
1806, en Istrie.
Libéré du service le 06/05/1807 après 14 années d'activité.

Blessure : Aucune

Sylvestre, en 1856, est déclaré « *débile et alité depuis longtemps. Il n 'a pas de famille à charge mais vu son grand âge, ses infirmités et celles de sa femme de 72 ans, il est obligé d'avoir recours à une personne charitable pour avoir des soins. Il n'a d'autre moyen que la charité publique, sa moralité est bonne et sa conduite excellente* ».
Il se marie à Saint-Adrien âgé de 38 ans le 04/05/1812 avec Yvonne Hamon, exerce la profession de tisserand et reconnaît le même jour une fille née le 10/03/1812. Il meurt à Saint-Adrien le 13/05/1857.

Les décès

Diverses sources ont été exploitées pour retrouver des informations concernant les soldats décédés :
- 1 L 714, liste des militaires et marins morts pour la République.
- 3 R 44 et 3 R 45, extraits mortuaires (972 actes pour le département).
- Les registres des décès des communes.
- La série 3 Q, enregistrement des actes.

Seuls 30 décès sur les 790 hommes partis en 1793 et 1794 ont pu être retrouvés. Il est certain que ce nombre est bien plus élevé en réalité mais les lacunes sont importantes.

Un acte notarié de l'an XIV nous permet de mieux appréhender ce qu'a pu être la dure vie des soldats de cette période ainsi que les liens de camaraderie entre des hommes originaires de communes voisines qui ont effectué leur service ensemble [39]:

*« Marie-Anne Cairou veuve de Thomas **Hellard,** demeurant à Kerbonalen en Canihuel, a déclaré que son mari, parti dans le courant de l'an II, comme réquisitionnaire, pour le service militaire de la République, qu'elle a reçu la nouvelle officielle de sa mort arrivée à l'hôpital militaire de Trêves, depuis l'an III. Elle a confié son extrait mortuaire à Maître Colledo, homme de loi, qui l'a égaré. Deux témoins assurent avoir vu l'extrait.*

*Elle a fait comparaître les nommés Yves **Julien** et Léon **Lucas** [40], militaires pourvus de congés absolus et qui servaient comme Thomas **Hellard** dans le 4e bataillon du Bas-Rhin, le premier de Kerjean en Bothoa et le second de Boischâteau en Canihuel.*

Ils ont attesté devant nous qu'ils ont vu mourir audit hôpital de Trêves ledit Thomas Hellard, leur camarade et l'avoir porter en terre.
Ils déclarent tous ne savoir signer ».

---

[38] 4 L 107, 3 R 29 et registre des décès de Saint-Adrien, année 1857
[39] 3 E 24/27, maître Beubry, à Bothoa, 8 nivôse an XIV.
[40] Ces deux soldats figurent sur les listes des réquisionnaires de la levée en masse de 1793.

TABLEAU 12. - Les soldats des levées de 1793-1794 décédés.

Nom	Prénom	Origine	Âge	Observation[0]	Date décès
Bris (Le)	Pierre	Kérien	22 ans	levée en masse	1794
Campion	François	Plésidy	?	levée en masse	06/10/1796
Diouron (Le)	Pierre	Bourbriac	21 ans	levée en masse	21/09/1796
Dirodilou	Yves	Bourbriac	v. 25 ans	levée en masse	entre an II / V
Gautier	Guillaume	Plésidy	27 ans	levée en masse	17/07/1796
Georgelin	Eusèbe	Kérien	v. 25 ans	levée en masse	entre an II / V
Govet	Olivier	Bourbriac	v. 20 ans	levée en masse	entre an II / V
Guennec (Le)	Guillaume	Sainte-Tréphine	39 ans	levée en masse	9/11/1810
Hélard	Thomas	Canihuel	20 ans	levée en masse	An III (1795)
Jaffray	Jérôme	Bourbriac	?	levée en masse	19/02/1796
Jouan	Yves	Senven-Léhart	27 ans	levée en masse	22/10/1800
Jouan	Jean	Saint-Gilles-Pligeaux	?	levée en masse	19/12/1798
Larmet	Yves	Bourbriac	v. 23 ans	levée en masse	entre an II / V
Lostec	Jean	Sainte-Tréphine	39 ans	levée en masse	12/06/1809
Moal (Le)	René	Bourbriac	v. 23 ans	levée en masse	11/09/1795
Moigne (Le)	Alain	Magoar	?	levée en masse	entre. an II / VII
Morvan	Jean	Kérien	?	levée en masse	entre an II / V
Négare (Le)	Nicolas	Bourbriac	34 ans	levée en masse	30/10/1804
Ogel	Jean	Bourbriac	24 ans	levée en masse	08/05/1800
Peron	Olivier	Bothoa	?	levée de mars	08/09/1793
Perrou	Vincent	Sainte-Tréphine	?	levée de mars	29/01/1797
Philippe	Gabriel	Bourbriac	?	levée en masse	21/11/1796
Pollotec (Le)	Jérôme	Canihuel	v. 25 ans	levée en masse	entre an II / V
Raoul	Olivier	Bothoa	v. 19 ans	levée en masse	Entre an II / IV
Raoult	Jean	Senven-Léhart	?	levée en masse	Entre an II / V
Riou	Jean	Kérien	25 ans	levée en masse	v. an III
Silsiguen	Alain	Canihuel	42 ans	levée en masse	21/11/1810
Steunou	Louis	Bourbriac	v. 25 ans	levée en masse	v. an V
Troël	Silvestre	Bourbriac	v. 21 ans	levée en masse	Entre an II / IV
Trubuil	Maurice	Canihuel	19 ans	levée en masse	08/02/1795

Le taux de mortalité dans les hôpitaux militaires est effroyable. À l'hôpital de Nantes, à l'hiver de 1794, il meurt par mois 16 % des malades. À l'Hôtel-Dieu de Saumur, sur 88 cas pour lesquels la cause du décès est précisée, 2 seulement meurent de suite de blessures.

Pour 1794-1795, on arrive à une estimation de 200 000 disparus, d'au moins 320 000 et au plus de 400 000 pour toute la période de 1794 à 1797 [41].

[41] Jean-Pierre Bertaud, *La Révolution armée, les soldats-citoyens et la Révolution française,* Paris, 1979.

Suite du tableau avec le corps d'affectation, le lieu du décès et la cause du décès.

Nom	Corps	Lieu	Cause décès
Bris (Le)	19e bat. des volontaires Nationaux	Givet	hôpital
Campion	?	Verdun	Hôpital
Diouron (Le)	?	La Réunion	Hôpital
Dirodilou	3e bat, Ire cie, 47e 1/2 brigade	Lanterbourg	?
Gautier	?	Illkirch	Hôpital
Georgelin	charretier infirmerie des chevaux	Longwy	?
Govet	4e bat. des Deux-Sèvres	Lanterbourg	?
Guennec (Le)	garde de police	Saint-Brieuc	?
Héllard	4e bat du Bas-Rhin	Trêves (Ail.)	Hôpital
Jaffray	5e bat, 7e cie, 182e 1/2 brigade	Saintrasbourg	Fièvre
Jouan	3e bat, Ire cie, 26e 1/2 brigade	Nice	Fièvre
Jouan	2e bat, 2e cie, 60e 1/2 brigade	Leyde	Fièvre
Larmet	3e bat, 87e 1/2 brigade	Luxembourg	?
Lostec	3e bat, Ire cie, 56e rgt inf	Vienne	Blessure
Moal (Le)	3e bat de la Côte-d'Or	Verdun	Vérole
Moigne (Le)	?	?	?
Morvan	28e 1/2 brigade	Lyon	?
Négare (Le)	?	Pisé (Italie)	Hôpital
Ogel	?	Gênes (It.)	?
Perron	?	Nantes	?
Perrou	Ire cie, 2e bat 10e 1/2 brigade	Haguenau	Fièvre
Philippe	?	Saintrasbourg	Hôpital
Pollotec (Le)	4e bat. du Bas-Rhin	Hambourg (All.)	?
Raoul	4e bat. du Bas-Rhin	?	?
Raoult	4e bat. du Bas-Rhin	Maubeuge	?
Riou	?	?	?
SilsiGuen	?	Thomar (Portugal)	?
Steunou	3e bat. de la Côte-d'Or	Born	?
Troël	3e bat, régt de dragons	Saint-Cyr	?
Trubuil	2e cie, 4e bat. du Bas-Rhin	Thionville	Fièvre

Les conscrits de 1800 à 1815 [42]

Le service militaire de 1800 à 1815

La conscription voit le jour officiellement le 19 fructidor an VI (5/09/1798) par la loi Jourdan qui stipule que tous les jeunes gens de 20 à 25 ans ont l'obligation de servir aux armées. En réalité, les classes du contingent peuvent être appelées tout ou partie, voire n'être pas du tout appelées en fonction des besoins. En l'an VII (1799) cependant, l'administration décide d'exempter provisoirement les citoyens des Côtes-du-Nord de service militaire [43]. À partir de 1802 le remplacement est autorisé. Les plus aisés peuvent ainsi payer un remplaçant pour effectuer le service à leur place. En 1804, le tirage au sort est instauré.

[42] On consultera avec profit l'article écrit par Yannick Botrel en mai 1987, dans la revue *Pays d'Argoat,* n° 8 « Les conscrits de l'Empire du canton de Bourbriac 1804-1815 »

[43] Hervé Pommeret, « L'Esprit public dans les Côtes-du-Nord pendant la révolution.

Un exemple de recrutement : celui du canton de Bothoa en l'an XIII (1805)

Le jour venu, 87 hommes sont convoqués. Avant le tirage au sort, 28 hommes sont déclarés impropres au service pour défaut de taille et infirmités diverses ; 7 autres sont renvoyés devant une commission médicale ; 3 hommes sont déjà morts et 1 n'a pas encore l'âge. Ceci laisse donc 48 hommes valides (soit 57,8 % des 83 présents) pour effectuer le tirage au sort.

Cette année-là, le canton doit 4 hommes d'activé (qui partiront les jours suivants) et 3 hommes de réserve (qui seront appelés quand l'armée aura besoin de renforts). Les mauvais numéros, ceux de 1 à 7, vont désigner ceux qui vont partir. Les malchanceux, il n'y a pas d'autre mot, sont les suivants :

- Les 4 hommes d'activé sont : Joseph **Guillou** de Lanrivain qui part le 03/05/1805 pour le 60^{e} de ligne. Il meurt à Capodistria (Italie) le 13/06/1806. Guillaume **Cormant** de Canihuel part le même jour pour le même régiment. Grégoire **Buguelou** de Lanrivain est affecté au 9^{e} régiment cuirassiers. Il part également le 03/05/1805. On notera qu'il mesure 1,751 m, ce qui est une grande taille pour l'époque et c'est pour cela qu'il sert dans la cavalerie. Joseph **Alain** de Lanrivain part aussi pour le 60^{e} le 03/05/1805. Il remplace Thomas **Le Cam** de Lanrivain qui l'a payé pour être remplacé.

- Les 3 hommes de réserve sont : Pierre **Alain** de Saint-Gilles-Pligeaux qui part le 17/07/1805 pour le 48^{e} de ligne. François **Le Gall** de Lanrivain qui doit rejoindre aussi le 48^{e} de ligne mais il est réformé le jour de son départ le 16/12/1805. Guillaume **Perrot** de Bothoa qui remplace Henry **Montfort**. Il part pour Saintrasbourg le 16/12/1805 rejoindre le 48^{e} de ligne.

Deux autres hommes de cette classe partent lors des levées de 1813 : François **Fleury** de Magoar fait partie de la levée des 120 000 hommes. Il est affecté au 149^{e} de ligne. Louis **Cormant** de Saint-Connan fait partie de la levée des 100 000 hommes. Il est affecté au 17^{e} de ligne. Il remplace Yves **Le Mener** du canton de Bourbriac, conscrit de 1812.

Sur les 48 hommes valides, 9 hommes partent pour les armées de 1805 à 1813, soit 18,7%.
À titre de comparaison, le canton de Bourbriac compte en l'an XIV, 73 hommes. Seuls 51 sont aptes au service. 12 hommes partent dès l'an XIV, 1 homme, déserteur à l'appel, part en 1808, un autre enfin fait partie de la levée des 300 000 hommes de 1813. Parmi eux, 5 hommes ont trouvé la mort.

Les remplacements

Vers 1800, le coût moyen d'un remplacement se situe autour de 600 à 1000 francs. Au fil des années, le « prix » des remplaçants va augmenter et il se situe vers 1813 dans une fourchette moyenne de 1 900 3 600 francs. En pratique 5 % du contingent se fait remplacer.

Sur l'ensemble des 776 conscrits (de 1800 à 1815), près de 9 % se font remplacer ; deux fois plus que la moyenne nationale !

On peut voir que les tarifs et les conditions varient dans le temps et selon la commune. N'oublions pas que tout remplacement fait l'objet d'une négociation dont le résultat est scellé chez le notaire. Souvent aussi, les remplaçants prennent soin de protéger leur mère lorsqu'elle est veuve ou de s'assurer, pour leur retour dans la vie civile, une rente.

TABLEAU 13. - Prix en numéraire et/ou en nature des remplacements dans l'aire géographique des deux cantons de l'étude.

Dates	Lieux	Prix
Février 1803	Peumerit-Quintin	336F
Octobre 1806	Bourbriac	150F
Octobre 1806	Bothoa	240F
Janvier 1807	Bourbriac	2370F
Février 1807	Sainte-Tréphine	900F
Mars 1808	Bourbriac	2625F
Avril 1811	Pont-Melvez	1500F
Décembre 1811	Plésidy	900F
Janvier 1812	Kerpert	600 F + 12 décal de seigle, 12 décal d'avoine et 12 décal de blé noir pour sa mère
Février 1812	Plésidy	600 F + 9F/mois de rente viagère à la mère
Février 1812	Plésidy	600 F + 12F/an si infirme au retour
Octobre 1812	Senven-Léhart	360 F + pris comme domestique au retour

Parfois, bien sûr, le remplaçant ne revient pas. En mars 1808, François **Le Diouron,** cultivateur de Bourbriac négocie avec Yves-Marie **Pedro,** domestique de La Harmoye. L'accord est établi pour la somme de 2 625 F [44]. Une rapide consultation des registres des décès de La Harmoye nous informe que ce n'est finalement pas si cher payé : Yves-Marie est mort à l'hôpital militaire de la place de Vitoria en Espagne le 31/10/1808. Il appartenait alors au 36^{e} régiment de ligne, 3^{e} bataillon, 6^{e} compagnie et il était rentre à l'hôpital le même jour par suite de blessure [45].

Réfractaires et déserteurs

Je n'ai dénombré que 15 déserteurs mais il en manque certainement. Ici ou là, on trouve aussi des réfractaires qui sont tous arrêtés et incorporés. En 1807 ils sont trois pour le canton de Bourbriac et c'est le maximum atteint entre 1804 et 1815. La répression à leur encontre est efficace : aux côtés des gendarmes des unités sont spécialisées dans la recherche des insoumis et des amendes frappent leurs familles. De plus, ils sont désavoués par ceux qui ont envoyé leurs fils aux armées.

Parmi les déserteurs nous ne détaillerons que trois exemples :

- Jean-Marie **Abraham** de Magoar, de la classe 1812, part le 04/03/1812 rejoindre le 1er régiment de carabiniers. Il déserte le 21/03/1812 entre Versailles et Saint-Denis. Repris il décède le 24/01/1813 à l'hôpital de Wesel au dépôt général des déserteurs.

[44] 3 E 24/39, maître Prigent à Saint-Gilles-Pligeaux.

[45] Registre des décès de La Harmoye, année 1812. L'extrait mortuaire établi le 1/11/1808 n'est transcrit dans la commune que le 10/06/1812.

- François **Le Lay** de Plésidy, de la classe 1810, fait partie de la levée des 100 000 hommes de 1813. Il est affecté au 36e régiment de ligne mais il déserte son détachement le 04/04/1813. Les gendarmes l'arrêtent le 16/06/1813 à Croissanville (14) et le conduisent en prison à Caen le 16 juin d'où il repart pour son régiment qu'il incorpore le 11/07/1813.

- Yves **Conan** de Bourbriac, de la classe 1810, est arrêté comme retardataire le 17/07/1811 et rejoint le dépôt des réfractaires à Saintrasbourg en octobre 1811. Il est incorporé au 13e d'infanterie légère et décède à Hambourg le 18/12/1811.

Les réformés et les ajournés

Les motifs de réformation sont divers et concernent chaque année plusieurs conscrits.

De 1806 à 1814 seuls 3 conscrits sur les 669 du canton de Bourbriac sont dispensés du service pour cause d'études. En l'an XIV les motifs de réformation de 7 conscrits sur les 76 convoqués du canton de Bothoa sont les suivants : surdité, pied déboîté, haleine mauvaise (sic), épileptique (2), poitrine déplacée et poitrine relevée.

Aucun réformé ne peut être, par la suite, incorporé. Ce n'est pas le cas de ceux qui sont déclarés inaptes soit pour cause d'une gêne passagère (maladie, blessure...) soit pour cause de défaut de taille. Ce sont des ajournés. Souvent, parfois des années après, ils sont incorporés.

La taille minimale requise sous l'Empire est de 1,542 m et beaucoup de conscrits ne l'atteignent pas. La taille moyenne se situe autour de 1,56 m. Quelques rares individus atteignent 1,75 m, d'autres mesurent 1,40 m. On en trouve un au minimum absolu de 1,37 m.

On sait que la théorie n'est pas toujours illustrée dans la pratique : la réforme pour défaut de taille est contournée lors des levées extraordinaires de 1813. Des hommes qui mesuraient 1,50 m en 1808 sont toisés 1,60 m en 1813, soit un gain de 10 cm en 5 ans !

En fait, certains hommes, bien que petits, sont jugés bien constitués pour faire de bons soldats.

Tableau 14 : Réformés et ajournés des deux cantons, de 1805 à 1814.

Canton de Bothoa	an XIV	1806
Réformés	7	?
Ajournés	17	?
réformés + ajournés	24	40
Nombre de conscrits	76	90
% de dispensés	31,5%	44,4%

Canton de Bourbriac	An XIV	1806	1808	1809	1811	1814
Réformés	4					
ajournés	12					
réformés + ajournés	16	20	12	10	8	35
Nombre de conscrits	73	93	75	83	73	98
% de dispensés	21,9%	21,5%	16%	12%	10,9%	35,7%

Dans les dernières années de l'Empire, un nouveau type d'éclopés fait son " apparition ". Pour le canton de Bourbriac, en 1813, 7 conscrits présentent des luxations des articulations : bras gauche, pied gauche, genou... En 1814, ils sont 9 à présenter les mêmes déficiences.

Leur nombre et la période laissent penser que ce sont majoritairement des cas de mutilations volontaires. Être handicapé des pieds ou des jambes c'est ne pas pouvoir marcher ni courir. Être gêné aux articulations des mains ou des bras c'est ne pas pouvoir se servir d'un fusil. On sait que d'autres se font pourrir les dents ou s'arrachent les dents de devant. Ils ne peuvent plus déchirer l'enveloppe qui recouvre les balles...

Les hommes mariés sont systématiquement dispensés du service : pour le canton de Bourbriac, ils sont 5 en 1807, 10 en 1808, 10 en 1809, 14 en 1810 et 12 en 1813. Leur nombre a globalement tendance à augmenter. Se marier est une des façons de ne pas partir.

L'examen des registres de mariages de plusieurs communes montre qu'il existe 2 pics, l'un en 1806 et l'autre en 1813. Le premier se situe au moment où l'Empire prélève pour la première fois une grande quantité d'hommes (voir le graphique de conscrits selon les années). Le second est le résultat des levées extraordinaires de l'année 1813.

Tableau 15 : Evolution du nombre des mariages de 1806 à 1815.

Communes	1806	1807	1808	1809	1810	1811	1812	1813	1814	1815
Bothoa	38	16	24	22	15	19	10	30	15	23
Sainte-Tréphine	10	8	10	5	3	6	6	13	2	8
Magoar	5	2	5	6	3	2	2	6	1	2
Senven-Léhart	9	5	3	2	6	3	2	9	2	3
Ensemble	62	31	42	35	27	30	20	48	20	36

Vers 1800, le taux de nuptialité est de 7,9 ‰ en France. Il est de 12,9 ‰ en 1813. Nos deux cantons suivent la même évolution puisqu'en 1801, le taux de nuptialité est de 6,8 ‰ et qu'en 1813 il est de 12,7 ‰. Il est donc évident que les nouveaux époux souhaitent échapper au service militaire.

Les chiffres

De 1804 à 1815 près de 2 500 000 hommes sont mobilisés en France. Sur l'ensemble représenté par les quinze communes de l'étude, 776 hommes sont incorporés (de 1802 à 1815).

Tableau 16 : Nombre de mobilisés par commune de 1802 à 1815.

Communes	nombre
Bothoa	106
Bourbriac	136
Canihuel	71
Kérien	35
Kerpert	53
Lanrivain	67
Magoar	14
Peumerit-Quintin	20
Plésidy	67
Pont-Melvez	54
Saint-Adrien	33
Saint-Connan	30
Saint-Gilles-Pligeaux	42
Sainte-Tréphine	30
Senven-Léhart	18
Total	776

Tableau 17 : Conscrits incorporés par année de 1802 à 1815.

Années	nombre
an XI	2
an XII	30
an XIII	9
an XIV	72
1806	32
1807	75
1808	15
1809	79
1810	8
1811	46
1812	130
1813	270
1815	3
année inconnue	5
Total	776

L'Etat ne prélève qu'une année sur deux un fort contingent. C'est un moyen d'éviter que le mécontentement de la population n'entrave le bon déroulement des levées. A partir de 1812 cependant la constitution de la Grande Armée entraîne une forte progression des mobilisés.

Les seules années 1812 et 1813 consomment 400 hommes soit un peu plus de la moitié des mobilisés de 1802 à 1815 !

Les affectations

Les hommes de nos cantons servent peu dans la cavalerie, or c'est une région où le cheval tient une place importante. Le peu d'affectations dans cette arme s'explique en réalité par le fait que peu d'hommes ont la taille minimale souhaitée (environ 1,63). Il en va de même pour la Garde impériale où les hommes doivent mesurer au moins 1,70m. Beaucoup de soldats cependant sont admis dans ce corps avec des tailles de l'ordre d'1,44m.

C'est donc d'abord dans l'infanterie que les conscrits de nos cantons servent :

28 hommes servent au 8^{e} de ligne, 33 au 140ème de ligne, 40 au 36ème de ligne, 52 hommes au 121ème de ligne, 57 au 13ème légère, 70 au 149ème de ligne et 70 au 155ème de ligne. Les troupes de lignes et les troupes légères ne diffèrent que par des détails d'uniforme et d'armement.

Tableau 18 : Le pourcentage de mobilisés par rapport au nombre d'hommes, par commune.

Communes	Nbre d'hommes en moyenne de 1802 à 1815	Conscrits	Pourcentage/ au nombre d'hommes
Bothoa	490	106	21,6%
Bourbriac	900	136	15,1%
Canihuel	350	71	20,2 %
Kérien	275	35	12,7%
Kerpert	352	53	15%
Lanrivain	432	67	15,5%
Magoar	172	14	8,1 %
Peumerit-Quintin	75	20	26,6 % (?)
Plésidy	513	67	13%
Pont-Melvez	396	54	13,6%
Saint-Adrien	221	33	14,9%
Saint-Connan	230	30	13%
Saint-Gilles-Pligeaux	408	42	10,2%
Sainte-Tréphine	245	30	12,2%
Senven-Léhart	146	18	12,3%
Total ou moyenne	5205	776	14,9%

Ce sont donc en moyenne 14,9% des hommes qui ont été mobilisés sur cette période. On notera qu'il est inférieur à celui des hommes mobilisés entre 1792 et 1794, soit 17,7%[46]. Si on désigne souvent Napoléon comme l'Ogre, force est de constater que la Révolution, à ses débuts, peut être qualifiée d'Ogresse.

Tableau 19.-Répartition des affectations :

Type de régiment	Nombre
Infanterie de ligne	538
Infanterie légère	91
Total Infanterie :	**629**
Cavalerie	18
Artillerie	5
Train des équipages	21
Génie	3
Marine	12
diverses et inconnues	32
Total Artillerie Cavalerie :	**91**
Garde impériale	29
Jeune garde impériale (1 8 1 3 et plus)	27
Total CORPS D'ELITE	**56**

Il arrive quelquefois qu'un ou 2 hommes seulement rejoignent leur unité (par exemple 1 seul au 40ème de ligne, au 56ème de ligne, au 53ème de ligne..., 2 au 67ème de ligne, au 21ème de ligne... La plupart du temps les conscrits d'une même classe sont dirigés sur une, deux ou trois unités.

Pour le canton de Bourbriac, en 1806, 11 hommes vont au 60ème de ligne, en 1810 13 vont au 155ème de ligne et 10 au 50ème de ligne, en 1811 12 vont au 13ème légère, 20 au 46ème de ligne... Ces soldats sont plus chanceux que les hommes qui rejoignaient des corps où ils ne connaissent personne. Ils retrouvent une certaine unité linguistique dans des unités où le français et les patois divers occupent une place prépondérante.

Les décès

L'exploitation la plus extensive possible des sources [46] nous a permis de retrouver la trace de 140 soldats décédés sur les 776 incorporés. La plupart des décès n'apparaissent que par les transcriptions qu'effectuent les hôpitaux civils ou militaires. Les actes sont presque tous rédigés selon un modèle et ils ne laissent aucune place à l'émotion.

L'absence de décès pour Senven-Léhart n'est guère probable. Il s'agit certainement d'une lacune dans les sources exploitées. En moyenne, près d' 1 soldat sur 5 est décédé. Certaines communes payent un plus lourd tribu que d'autres : Bothoa, Bourbriac, Kérien, Plésidy, Saint-Gilles-Pligeaux et surtout Peumerit-Quintin avec plus d'un homme sur deux !

[46] Registres d'état civil, 3 R 44, 3 R 45 et 3 R 46 (extraits mortuaires conservés au AD des Côtes d'Armor)

Tableau 20 : Les décès par commune.

Communes	Nombre	Nombre de décès	Pourcentage de tués
Bothoa	106	22	20,7%
Bourbriac	136	30	22%
Canihuel	71	7	9,8%
Kérien	35	8	22%8
Kerpert	53	5	9,4%
Lanrivain	67	10	14,9%
Magoar	14	2	14,2%
Peumerit-Quintin	20	11	55%
Plésidy	67	17	25,3%
Pont-Melvez	54	8	14,8%
Saint-Adrien	33	4	12,1%
Saint-Connan	30	1	3,3%
St-Gilles-Pligeaux	42	11	26,2%
Sainte-Tréphine	30	4	13,3%
Senven-Léhart	18	0	0%
Total ou Moyenne	776	140	18%

Tableau 21 : Répartition géographique des lieux de décès (Limites actuelles).

Pays	Nombre
Allemagne	30
Autriche	4
Belgique	8
Espagne	17
France	33
Hollande	3
Italie	41
Pologne et Russie	2
lieux inconnus	2
Total	140

Le nombre de décès est important en 1807 et en 1814. C'est la conséquence logique des fortes levées en hommes des années précédentes.

Il est certain que plusieurs hommes n'ont pas laissé de trace (morts ou déserteurs...). Curieusement, seul un décès en Russie a été répertorié, hors la Grande Armée a été décimée. Il s'agit d'Yves **Le Ny** de Bourbriac, de la classe 1811, voltigeur dans la Garde Impériale. Il est indiqué dans un acte de mariage qu'il a disparu le 17/12/1812 quelque part en Russie. Les régiments, il est vrai, ont tout laissé sur place, y compris leurs registres d'appel.

Tableau 22 : Répartition des décès par année.

année	Nombre
An XI	1
An XII	2
An XIII	3
An XIV – 1806	14
1807	23
1808	13
1809	14
1810	9
1811	69
1812	16
1813	11
1814	23
1815	2
1816	1
Date inconnue	2
Total	140

On peut suivre la marche des régiments à la trace et situer aussi leurs lieux de cantonnements : ainsi, 33 hommes du 60ème de ligne meurent en Italie dont 30 au Nord de Rome et sur la côte Dalamte. De 1804 à 1809 s'agrandit la liste des villes qui sentent bon le soleil ou la culture aujourd'hui : Alexandrie, Mantoue, Venise, Ancône.

Le 8e régiment de ligne passe par la Belgique (2 morts), la Hollande (1 mort), l'Autriche (1 mort) et l'Allemagne (6 morts).

Tableau 23 : Les causes de décès

Sur les 140 décès répertoriés, 98 d'entre eux nous livrent les causes de décès.

Maladies	Fièvre	58
	Dysenterie	4
	Pneumonie	2
	Typhus	1
	sans précision	23
Total		**88**
Blessures	sans précision	7
	coups de feu	2
	explosion d'un magasin à poudre	1
Total		**10**
Causes inconnues	?	42

Peu d'hommes meurent au combat ou des suites de blessures reçues à l'ennemi. 88 soldats sur 98 meurent de maladies soit 89,7 % ! Ce qui laisse 10,3 % des soldats qui décèdent des suites de blessures. La moyenne nationale nous livre les mêmes chiffres.

Parmi les soldats qui meurent de blessures :

François **Gouzouguen** de Pont-Melvez, parti en 1806 sur le 8ème de ligne, meurt au champ d'honneur le 6/11/1806 lors de la prise de Lübeck Nicolas Le **Magouarou** de Plésidy, parti en 1806 sur le 8ème de ligne, meurt par suite de blessure à Vienne le 12/05/1810. René **Cité** canonnier au 60ème de ligne meurt accidentellement le 16/07/1812 lors de l'explosion du magasin à poudre de la place de Lerida en Espagne (Catalogne).

Les survivants

Si 140 des 776 soldats sont morts, on ignore souvent ce qui arrivé aux survivants. Quelques demandes de pensions réalisées peu après 1815 et d'autres sources nous permettent d'en savoir d'avantage [47].

Joseph **Bronec** de Lanrivain, affecté au 13ème légère en 1812, a reçu une balle au bras gauche.

François **Le Fevre** de St-Gilles-Pligeaux, affecté au 4ème légère puis au 67ème de ligne, a reçu des coups de feu à la jambe et au bras droits.

François **Le Gall** de Bothoa, affecté au 11ème dragons puis au 5 ème dragons, a reçu un coup de feu à la poitrine qui a laissé une cicatrice adhérente avec une perte de substance osseuse.

Yves **Guével** de Bourbriac, affecté au 121ème de ligne puis au 65 ème de ligne, souffre de difformités et est borgne de l'oeil gauche. Jean **Pilven** de Plésidy, affecté en 1813 au 135ème de ligne puis au 2ème lanciers, est estropié du bras droit suite à une blessure par coup de feu à Craône le 7/03/1814.

François **Le Souder** de Bourbriac, affecté dans les chasseurs de la Garde impériale est amputé de la jambe droite suite à un coup de feu reçu à Waterloo le 18/06/1815.

Joseph **Thoraval** de Plésidy, affecté au 149ème de ligne en 1813, est estropié de la jambe gauche suite à un coup de feu reçu à Fleurus le

Jean **Trovel** de Bourbriac, affecté au 155ème de ligne en 1813, a reçu un coup de feu traversant la partie postérieure et inférieure du tronc.

[47] 3 R 24, 3 R 35 1 M 415, médaillés de Sainte-Hélène

Quatre exemples de notices individuelles :

- Olivier **Coatrieux** [48] **de** Bourbriac est âgé de 27 ans et mesure 1,62m en janvier 1806 lors de son incorporation. Le 31/03/1812 un congé de réforme établi à Venlo (Hollande) nous indique qu'il est fusilier au 8ème de ligne mais il est jugé hors d'état de continuer le service militaire par les officiers de santé. Il y est indiqué qu'il s'est toujours comporté en brave et honnête homme militaire, qu'il n'a contracté aucun mariage et qu'il n'est atteint d'aucun mal vénérien. Il arrive à Bourbriac le 27/04/1812.

Services : campagnes de 1806, 1807, 1808, 1808, 1809 et 1810.

Motif de la réforme: A la date du 19/01/1812 Olivier est atteint d'une varicelle volumineuse du côté gauche qui produit beaucoup de douleurs et de gêne dans la marche, infirmité qui le met dans le cas de la réforme.

- Gildas **Farlay** [49] de Bothoa est âgé de 22 ans et mesure 1,67m en 1812. Il est affecté le 04/03/1812 au 11ème dragons puis au 7ème dragons. Lors d'une visite médicale à Lille du 27/08/1814, il est atteint de 12 cicatrices (sic) : 5 sur le bras gauche, 5 aux régions dorsales et lombaires, une à la région épigastrique et une à la région hypogastrique. Il doit donc être réformé étant impropre à aucun service ni actif ni sédentaire.

Services : campagnes de 1812 et de 1813 à Dantzig.

Etat-Civil: II est né le 09/06/1792, s'est marié en 1816 avec Marie Nédellec et une seconde fois avec Marie Simon. Il exerce la profession de meunier. Il meurt le 25/04/1872 à l'âge de 79 ans à Bothoa (Kerlojou).

- Christophe **Le Pommelec** [50] de Plésidy est conscrit de 1808. Il est alors âgé de 20 ans. Il est affecté au 60ème de ligne devenu en 1814 le 56ème de ligne. Il arrive au corps le 11/09/1807. Il part en congé illimité le 19/07/1814. Il rentre de congé le 15/05/1815 mais il est déclaré déserteur le 18/07/1815.

Services : campagnes de 1808 à 1814.

Etat-civil : II demande un secours en 1853. Il est alors infirme et vit alors dans l'indigence.
Il meurt le 17/01/1869 à Bourbriac, âgé de 82 ans. Le maire ajoute à l'acte la mention suivante : Ancien militaire du premier empire.

- Pierre **TrubuiF** [51] de Kerpert est un conscrit de 1811. Une feuille de route établie à son nom nous informe qu'il appartient au 6ème régiment des tirailleurs de la Garde impériale, 2ème bataillon, 2ème compagnie. Il part de Landau (Allemagne) le 15/09/1814 pour se rendre à Kerpert. Il est à St-Brieuc le 05/10/1814, après 20 jours de voyage.
Extrait de l'acte du chirurgien de Guingamp qui a examiné Pierre le 15/06/1815. Il déclare l'avoir traité " d'une plaie au doigt index de la main gauche, dont il résulte une difformité telle qu'il lui est impossible de serrer ni priser aucun corps dur dans cette main. De plus, il a reçu deux balles dans la cuisse droite surtout la supérieure qui a fracassé le fémur dont il est sorti différents exquis osseux ". Le chirurgien pense (et on le comprend) qu'il est dans le cas de la réforme.

---

[48] 3 R 24
[49] 3 R 24
[50] 3 R 24 et 3 R 29
[51] 3 R 24

La médaille de Ste-Hélène :

Tableau 24 : Les médaillés de Sainte-Hélène: 1852-1858.

Communes	Nombre	Nombre de décès
Bothoa	9	8
Bourbriac	14	9
Canihuel	1	1
Kérien	0	0
Kerpert	3	1
Lanrivain	4	4
Magoar	1	0
Peumerit-Quintin	2	1
Plésidy	9	7
Pont-Melvez	4	0
Saint-Adrien	6	3
Saint-Connan	1	0
St-Gilles-Pligeaux	3	3
Sainte-Tréphine	0 ?	0 ?
Senven-Léhart	4	3
Total	61	40

Bien des années plus tard, Napoléon III souhaite distinguer les survivants qui ont servi son oncle en leur remettant une décoration commémorative : la médaille de Sainte-Hélène.

On dispose de deux listes, l'une établie au début du Second Empire, en 1852, l'autre établie en 1858 qui mentionne ceux qui l'ont obtenue. Entretemps plusieurs des vétérans sont morts.

La plupart des survivants sont des dernières classes appelées : 1812 et 1813. La grande majorité a effectué entre 15 mois et 2 ans de service. Certains ont servi durant 3, 4, 5, 6, 7 ou 8 ans. Marc **Cadoudal** de Bourbriac est une exception car il a passé sous les drapeaux 30 années dont 8 au service de Napoléon 1er.

Pierre Le BUHAN

Pays d'Argoat N° 33 et N° 34

PAYS D'ARGOAT

Revue d'Histoire et d'Archéologie
des cantons d'Argoat

La paroisse de Plougonver au milieu du XVII^{e} siècle

Pays d'Argoat N°34
Michel Guillou

La paroisse de Plougonver au milieu du XVII^{e} siècle

Cette paroisse était le territoire actuel des deux communes : Plougonver et La Chapelle Neuve. Le démembrement date de 1873.

Nous sommes, en 1642, dans ladite paroisse de l'évêché de Tréguier. **Noël des Landes**, est évêque. Notre recteur, noble et discret, **Julien du Menez**, sieur de Keronnou, est assisté de huit prêtres et autant de diacres ou sous-diacres.

Au bourg, l'église Saint Pierre est l'édifice central, près de là, c'est la chapelle Saint Germain, et ce bâtiment nouvellement construit, c'est le beau logement de presbytère édifié par les soins du recteur.

Le sieur de **Keronnou**, recteur depuis 1627, sera remplacé en octobre 1657, par **Raymond de Rospiec,** sieur du Tymeur, et deviendra Chanoine de Cornouaille. Pendant ces trente années, les édifices seront réparés, entretenus, décorés. Une confrérie du Saint Sacrement, regroupant des honorables personnes bien connues de cette paisible paroisse, est organisée. Les habitants aisés donnent la preuve de leur foi par leurs testaments à la fabrique.

Le sieur de Keronnou sera aidé dans sa tâche par Dom **Prigent Hoüarné**, un personnage infatigable, dévoué, qui remplira remarquablement bien la charge de Curé pendant près de quarante années.

Vénérable et discret, missire **Jean Cam** est chapelain de Saint Germain. Il est le fils de **Guillaume et de Margueritte Morvan dite Corfic** de Guermoan. Prêtre vertueux, bon prédicateur, il assurera cette charge avec courage pendant vingt deux ans, une infirmité rend ses déplacements difficiles.

L'autre église de Plougonver est Notre Dame de Pitié dite la Chapelle Neuve.

Charles de Keranflech, dans son " Voyage dans les montagnes du centre Bretagne en 1857 ", écrit ceci : " *nous pousserons une pointe jusqu'à une lieue à l'ouest du bourg de Plougonver, pour voir la plus étrange chapelle que nous connaissions. Le chevet de ce petit édifice, placé au milieu d'un paysage à l'aspect sauvage, sur un des chaînons des Montagnes Noires, produit le plus singulier effet à l'œil qui le voit pour la première fois.*

Sa forme générale figure trois tours peu saillantes, liées intimement entre elles en un gros faisceau. Une meurtrière, composée d'un trou rond surmonté d'une fente perpendiculaire coupée par une autre fente horizontale de manière à figurer une croix latine, est percée dans la base de chacune de ces tours, au-dessous des fenêtres les unes sont en plein cintre et les autres en ogive très émoussée. A voir cet appareil militaire, on se demande si l'on est en présence d'un sanctuaire ou d'une forteresse. "

De nos jours, sous le chevet trilobé, nous pouvons encore voir l'entrée du souterrain de Coëthalec qui n'a toujours pas révélé son secret. Les armoiries de Gouzillon apparaissent dans une verrière.

L'endroit de la Chapelle Neuve n'est pas un deuxième bourg comme nous pouvons le voir à Pestivien, paroisse voisine de l'évêché de Cornouaille, avec son bourg paroissial autour de l'église Saint Blaise et le bourg de Bulat, près de la chapelle Notre Dame de Bulat. Il n'y a qu'une seule maison à La chapelle Neuve, celle de **Denise de Kermenou**.

Le chapelain de la Chapelle Neuve, Vénérable et discret missire **Guillaume Fercocq,** fils de **Jean et de Françoise Cittay** de Keramilin, a remplacé Vénérable et discret missire **Yvon le Fur,** décédé le 31 décembre 1636 à Portz an Fur - Keramilin. Dom Yvon le Fur, un homme âgé avait cédé sa charge de Curé de Plougonver à Prigent Hoüarné en 1629. De 1629 à 1636, il fut le chapelain de la Chapelle Neuve.

Dans cette église, des mariages sont célébrés et Maître **Henry le Guiader** de Kerroux en Botmel y tient école depuis une quinzaine d'années.

Encore une lieue vers le couchant, nous arrivons à Brévarazr, c'est la chapelle du lieu de Treusvern, dans le quartier de la Grance. A la fin du règne de Louis XIII, c'est un quartier très peuplé et animé. De nos jours c'est un endroit plutôt calme dans un beau paysage. Le chapelain de Brévarazr est le Vénérable et discret missire **Yves le Marchalant**, fils **d'André et de Marie Bertramde Keromel**. Il

demeure maintenant dans le village des Ferrières. Dans Brévarazr, il y eût plus de mariages célébrés que dans la Chapelle Neuve, à cette époque. Il y eût aussi des inhumations à l'intérieur de cette chapelle, aujourd'hui disparue, dont celle de **Jean Simonet, époux d'Anne le Joliff** de Guernoquin, qui mourut la veille de Noël 1632, et d'autre **Jean Simonet**, son fils, le 23 février 1633, âgé de 17ans. Le lieu se nomme maintenant " Saint Julien ", des traces d'une fontaine subsistent à quelques pas de l'emplacement de la chapelle.

Un autre quartier de Plougonver aussi animé est celui du Cludon, avec une population différente de celle de la Grance. Les employés de la maison du Cludon sont pour la plupart des étrangers à cette paroisse, quelques uns sont originaires de provinces éloignées. Dans ce beau quartier on entend parler plusieurs langues. Les **Floyd** se sont installés depuis longtemps à Rosneven, et des réfugiés irlandais sont logés à Traoubreuder.

Le chapelain aumônier de la Chapelle Sainte Anne, au Cludon est Vénérable et discret missire **Jean Lancien**, fils **de Guillaume et de Marie Morvan dite Corfic** de Maison Neuve, près du bourg, cousin germain de **Dom Jean Cam** (° 1599 +1649), chapelain de Saint Germain. Des baptêmes et des mariages sont célébrés dans cette chapelle.

La chapelle Sainte Anne, comme le Château du Cludon, avec son colombier et les beaux jardins, n'a pas réussi à traverser les deux derniers siècles. La chapelle Saint Tugdual, de la seigneurie de Bourgerel, est la seule des six chapelles de Plougonver qui est parvenue jusqu'à nous depuis le XVII^{ème} siècle.

Située dans le quartier appelé Saint Tugdual, composé de villages épars et peu peuplés, une messe y est dite chaque année lors de la fête du lieu. **Guyon Guillou dit follic** de Mez an buan, village proche et qui fut l'un des fabriques de ladite paroisse, veille sur cette chapelle. Des cérémonies de mariage y sont célébrées.

Les deux autres Chapelles sont Saint Brandon, de la seigneurie de Keramilin, et Saint Nicolas, de la seigneurie de Kerosnezn, où comme à Saint Tugdual, il n'y avait pas de chapelain.

Plougonver, une paroisse peuplée

Pendant le temps de la charge de Prigent Hoüarné, il y aura une moyenne annuelle d'environ 102 naissances, 29 mariages et 37 décès (les décès d'enfants ne sont pas notés).

Pour tout le XVII^{ème} siècle, environ 9 500 nouveaux nés seront portés sur les saints fonts de l'église paroissiale. La chapelle Saint Germain est le lieu de sépulture des enfants baptisés. Mais dans le livre des morts, il y a seulement les enfants qui ont atteint l'âge de la Communion qui sont enregistrés.

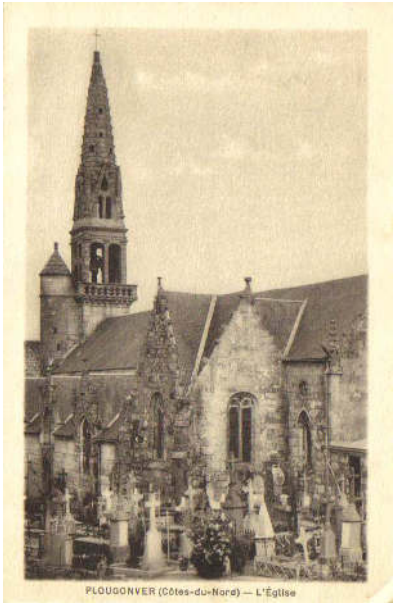

L'église paroissiale de Plougonver, comme toutes les églises paroissiales, est un véritable cimetière. Environ 4 000 personnes y ont été inhumées au XVII^{ème} siècle, certains jours l'on creuse trois fois dans le sol de l'église, comme ce 13 février 1673 où il aura un baptême, un mariage et trois ensevelissements dans l'église. Le cimetière autour de l'église est peu utilisé. Il en sera ainsi au XVIII^{ème} siècle jusqu'en 1758 où la dernière personne inhumée dans l'église de Plougonver sera **Marguerite le Bizler**, le 20 septembre 1758. Le dernier enfant enseveli à Saint Germain sera **Guillaume Pichon** le 08 octobre 1758. A Pestivien, dans l'église paroissiale Saint Biaise, la dernière inhumation se fera le 04 septembre 1758 (**René Cozic** de Kergus) et dans le chapelle Notre Dame de Bulat le 26 juillet 1758 (**Henry le Brun** de Keronars). A Gurunhuel, la dernière personne inhumée dans l'église sera **Yvonne Bouget** le 09 mai 1758 et le dernier enfant inhumé dans la chapelle Saint Nicodème sera **Jacques Callac** le même jour 09 mai 1758. A Botmel et

Loc Envel, c'est également en 1758 que prendra fin cet usage. A Calanhel, il y aura un incident le 14 mars 1759. Malgré l'interdiction qui lui est faite, **Yves le Guilloux** creuse lui-même dans l'église tréviale, il considère que sa mère décédée, **Marie Guinament** de Hay Douar, mérite bien une sépulture dans l'église. A Pont Melvez, les paroissiens, rebelles, continueront cette pratique jusqu'en 1762.

Dans la paroisse, quelques personnes ont eu l'occasion de changer de prénom lors de la Confirmation. Des Amice, des Aliette, des Fleurye ou Florida s'appellent maintenant Anne ou Marie, ou encore Geffroy, parfois changé en François, Arthur, devenu Pierre. Ainsi **Amice Roppartz, fille de Jan et Marie Raoulin** de Treusvern, née le 20 février 1588, parrain et marraine : **Yves Cadec**. **Amice Geffroy** devient **Marie Roppartz.** Elle vivra à Barboïc, quartier de la Grance, avec Geffroy Tallec dit mon dieu, son époux et leurs six enfants. Par contre, des prénoms féminins comme Moxhate, Emerencienne ou Méances, Margilye, Margeoue, Lévenez, Plaesoüe, Adelice sont toujours en usage.

Quelques familles se distinguent par un surnom. Les familles le **Morellec, le Corre, Guillou, Morvan, le Noan, Derrien, Merrien** ont, chacune, plusieurs surnoms pour les différencier. Il y a une très grande variété de surnoms, et deux surnoms peuvent s'additionner. On obtient ainsi le **Morellec dit saox clacca** ou encore le **Morellec dit poupon clacca**.

Tous ne sont pas faciles à porter. La mention **Morvan " dictua Corfic** " : existe dans les années 1580, pour la famille Morvan dite Corfic et comme les autres surnoms, cela va durer jusqu'aux années 1680. " **an ibil** " " **logodenn** " et quelques autres surnoms ne s'appliquent qu'à une seule personne.

Les noms des villages vont très peu changer. " Guern an baron " est l'orthographe écrite dans le contrat d'achat du Convenant le Brun de Guernavaron en 1641. Ce nom évolue ensuite vers Guernavalou. Kergoluez est devenu Douar Bouillon, Restou an Caignard changé en Restougouin et Penanlan Theunou en Penanlan Steunou.

L'église paroissiale : tous les décors et la symbolique contenus dans cet édifice, en font un lieu de rencontre chargé d'une ambiance un peu particulière, mais familière aux habitants de cette époque. Les fondateurs de l'église y ont laissé leurs marques. A Plougonver, les paroissiens voyaient en évidence dans une vitre

le blason de **Plusquellec** " *chevronné d'argent et de gueules* " il fut le seigneur de Callac, fondateur de cette église. La seigneurie de Callac est ensuite passée par échange avec l'isle de Belisle, à l'Abbaye Sainte Croix de Quimperlé. D'autres blasons et intersignes meublaient les vitraux, parmi lesquels : *écusson écartelé d'or et d'azur* pour **Tournemine**. Dans la tour où sont les cloches, au portail, dehors du côté de l'évangile, élevée de terre de trois pieds et demi, il y avait une croix en bosse et en relief, en pierre, dite être les armes du **Dresnay** au début du XVI^{ème} siècle.

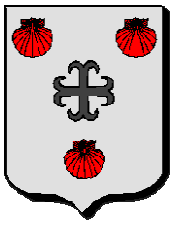

Le blason du Dresnay contient, en effet, *une croix ancrée.* Ce signe, qui est toujours visible de nos jours au-dessus du portail, sur ladite tour, sera très convoité lors de la démolition du clocher décidée le jeudi 19 février 1711. M^{e} **Yves Pastol,** procureur fiscal du Cludon, soutient qu'il s'agit des anciennes armes du Cludon " *d'azur à la croix fleurdelisée d'argent* " (armes de Treusvern). M^{e} **Simon le Graët**, avocat à la Cour, représente l'Abbaye Sainte Croix de Quimperlé et veut y voir les armes de ladite Abbaye " *une croix d'argent alésée en champs d'hermines* ". La démolition de la tour sera aussi un sujet de mésentente entre les paroissiens. Les habitants des villages éloignés n'entendent plus le son des cloches suspendues trop près du sol, pendant les travaux, et se présentent en retard à l'office. Ceci va occasionner des disputes et même une bagarre dans l'église, ce qui révèle aussi un " esprit de quartier " qui s'atténuera vers le milieu du XVIII^{ème} siècle par un brassage plus important de la population.

En 1666, il y aura la construction du bâtiment de l'aile devers le nord de ladite église.

Noble escuyer **Jehan de Kergorlay**, seigneur du Cleuzon; en 1501 et ses prédécesseurs furent en possession d'une chapelle en ladite église, " *près le bout suzain d'icelle et devers l'évangile et maison presbitère*

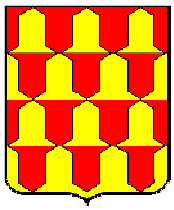

en laquelle de tout temps ils avaient leurs enfeux, tombes, escabeaux, armes ". De nos jours, dans un vitrail de cette église, en l'endroit appelé la chapelle du Cludon, nous voyons les armes de **Kergorlay** : " *vairé d'or et de gueules* ".

Prigent Hoüarné, Curé de Plougonver

Prigent Hoüarné, fils de **Jan et de Margueritte le Corre,** né vers 1598 sur les hauteurs du Menez Chrechrussell à Plougonver, fut le Curé de ladite paroisse de 1629 à 1655. Au mois de juillet 1655, il est remplacé dans cette charge par **Guillaume Fercocq,** chapelain de la Chapelle Neuve, mais celui-ci, de santé fragile, s'éteint en janvier 1659. Prigent continuera son ministère avec l'appellation : "ancien curé". Il rédigera, d'une écriture très lisible et bien appuyée, ce "livre des morts", où les commentaires sont ceux d'un reportage sur la vie paroissiale de l'époque :

"1629 *à 1668 Le Livre des Morts, Décez et Enterrements de la Paroisse de Plougonver en l'Evesché de Tréguier, fait et escript par Missire Prigent Houarné Prêtre et Curé d'icelle pendant le temps de sa charge & de la fonction par luy faite en ladite Cure ".*

Avec **Prigent Hoüarné**, le français remplace le latin pour la rédaction des registres, Prigent parle bien le français et rédige en bon français, dans la mesure du possible, les patronymes et noms des villages.

En octobre 1653, il séjourne en l'Evêché de Léon. Comme beaucoup de ses paroissiens, il visita le Folgoët situé à un peu plus de 6 lieues de Saint Pol de Léon.

Il gagna son jubilé le 10 février 1668.

D'une génération d'après guerre, puisque sa naissance en 1598 est marquée par la fin des troubles de la Ligue en Bretagne, il aura à vivre cette période d'essor démographique en rédigeant environ 5000 " relations ", (de décès : 1300, de naissances : 2900, de mariages : 800). Il écrira ainsi l'histoire des habitants de ladite paroisse.

Comme ses contemporains, il se souvenait des anciens qui racontaient ces années de troubles de la fin du XVI^{ème} siècle et il vit venir avec inquiétude les événements de 1675 annonciateurs de la fin d'une période paisible.

Prigent Hoüarné restera un prêtre très présent et très actif dans la paroisse de Plougonver.

Le premier avril 1678, âgé de 80 ans, il officie pour la dernière fois en baptisant **Raymond Floyd**. Il quittera *"ceste vallée de misère pour une vie bienheureuse",* le 04 novembre 1680, à Plougonver. Son village natal est depuis lors connu sous le nom de Menez Houarnay

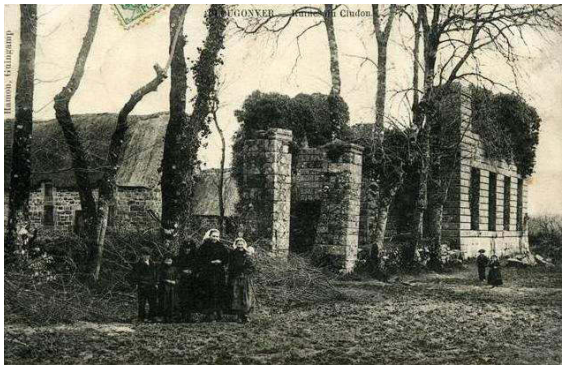

Monsieur du Cludon

Au château du Cludon résident ", hault et puissant, messire **René** cheff de nom et d'armes de Guergorlay, Chevalier de l'Ordre du Roy, seigneur du Cleudon, Baron de Pestivien, vicomte de Kerosnezn, Kerbabu, Guerbrigent, Kerangoez, Keroffren, Lanhameus etc…", et son épouse, **Louise de Guengat,** dame du Cludon. Ils sont les parents d'une fille : **Marie de Kergorlay,** née en 1635 audit Cludon. Au mois d'août 1636, une nouvelle naissance est attendue dans cette famille.

Dans la chapelle Sainte Anne, pour cet événement, des prières sont adressées à Sainte Marguerite, par Missire **Jean Lancien,** chapelain, aumônier du Cludon. Il a également recommandé sa sœur, **Claudine Lancien,** au seigneur et à la dame du lieu pour être la mère nourricière du nouveau-né.

Le mardi 26 août 1636, naît **Jacques Claude de Guergorlay**, toutes les prières de Dom Jean Lancien ont été entendues. Les parents nourriciers seront **Guillaume le Du et son épouse, Claudine Lancien**. La nouvelle de la naissance du fils aîné de la maison du

Cludon se répand très vite dans les paroisses de Plougonver, Pestivien, Plusquellec et bien au-delà.

Jacques Claude de Kergorlay épousera **Jeanne Pélagie d'Espinay**, il sera celui qui signa "du Cludon" une lettre du 28 août 1675, adressée à M. du Plessix Goasman, capitaine d'une compagnie de gentilshommes dans le régiment de Tréguer *"Monsieur, il me serait presque impassible de pouvoir exécuter avec diligence la commission que M. le duc de Chaulnes m'a fait l'honneur de m'envoyer, à moins que les gens de qualité de cet evesché n 'ayent la charité de m'aider en ce rencontre, qui ne regarde pas seulement l'intérest du Roy et de la Noblesse, mais aussy celuy du peuple. Ces raisons, jointes à la confiance que j'ay en l'honneur de vostre amitié....."* lettre publiée par Arthur de la Borderie dans "La Révolte du Papier Timbré dans l'évêché de Tréguer".

Cérémonie pour solenniser le baptême de Jacques Claude de Kergorlay, en danger de mort, le dimanche 8 mars 1643.

J C K Jean Claude de Kergolay, âgé de 6 ans, survécu à la maladie.

De très pauvres gens : **Noël le Bras et Jeanne Quéguiner** furent choisis pour représenter les parrain et marraine à l'occasion de cette cérémonie.

Le vingt sixième jour d'aoust 1636 a esté né le fils aisné de Hault et puissant Messire René cheff du nom et des armes de Guergorlay, chevalier de l'ordre du Roy, Seigneur du Cleuzon, Baron de Pestivien, Vicomte de Kerosnezn et cettera et de haute et puissante Louyse de Guengat dame du Cleuzon et cett. sa compagne et espouse ; lequel fils craints du danger de mort, en attendant la comodité de Messieurs ses parrains pour le nômer et solemniser son baptesme, a esté baptisé dans la chapelle de le maison dudit Cleuzon par Mr de Keronnou Recteur de ceste paroisse environ quelques trois semaines après sa naissance ; estant arrivé à sa petite sœur de tomber malade de la vereule platte, les deux estants ensembles audit Cleuzon, la voyant estre aux extrémittez, et craignant le mesme danger et accident de luy, il a esté promptement emmené et conduit à l'Eglise de ceste paroisse où Missire Jean Lancien prêtre, chappelain du Cleuzon luy a appliqué les sacrées cérémonies et onctions de l'Eglise convenables en tel cas, on luy a Imposé nõm, Jacques-Claude, par Noël le Bras et Jeanne Quéguiner de très pauvres gens pris ainsi, par aumosne, pour et au lieu de haut et puissant ***Jacques de Guengat*** *seigneur dudit lieu, et cett, et haute et puissante* ***Claude de Kergournadech*** *Dame Barõne de Kergroazec et cett. Ce fut le dimanche 8ème jour de mars 1643.*

J : ***L'ancien****, P :* ***Hoüarné*** *Curé deP lougonver.*

Noël le Bras, personnage itinérant, n'a pas d'attache fixe dans cette paroisse. Le 27 décembre 1646, nous le verrons à nouveau déambuler dans l'église, appuyé sur son grand bâton, il fut ce jour là le parrain de Noël Cadec, fils d' Yvon et Jeanne le Guilloux, du village des Ferrières.

Jeanne Quéguiner est l'épouse de Rolland le Borgne, de ce bourg, décédée le 02 mars 1645 audit bourg, d'une hydropisye, à l'âge de 80 ans.

La jeune sœur de Jacques Claude de Guergorlay, **Françoise Charlotte,** née le 04 novembre 1637 au Cludon, mourût audit lieu, de la petite vérole, à l'âge de 5 ans, le lendemain de cette cérémonie, le 09 mars 1643.

Jacques de Guengat (1574 + 1644), le parrain qui est représenté par **Noël le Bras**, est le grand-père maternel, qui mourut à Guengat le 06 décembre 1644. Guengat est situé entre Quimper et Douarnenez.

La sœur aînée de Jacques Claude de Guergorlay, **Marie de Guergorlay,** née le 01 avril 1635 à Plougonver, mourut le 25 décembre 1644 à Guengat à l'âge de 9 ans.

Marie du Poullpry, mère de **Louise de Guengat**, dame du Cludon, mourut à Guengat à la mi juillet 1648.

René François de Guengat, âgé de 22 ans frère unique de Louise, dame du Cludon mourut à Rennes le 01 mai 1649.

René de Guergorlay, le père de **Jacques Claude,** décède le 11 janvier 1653 à Plougonver, d'une fièvre quarte de trois mois, à l'âge de 45 ans. Le 06 octobre 1652, pour le baptême de **René Keranmoal,** dont il est le parrain, nous savons déjà qu'il est indisposé par la maladie, et c'est Jean 1' Emvizuat son serviteur qui le représente.

Dom Jean Lancien, malade le 24 mai

1653, fera son testament, et y consignera ceci :

D'avantage la somme de sept livres tournois à ladite fabrique dudit Plougonver afin, et à la charge de faire faire un service solennel en l'intention de deffunct haut et puissant messire René cheff de nom et d'armes de Guergorlay vivant Seigneur du Cleudon, Kerangouez, etc… et ce en ladite église l'onzième de janvier prochain tenant jour, & an du décès dudit feu seigneur cy 7LT

Un service solennel fut donc célébré le 11 janvier 1666, car **Dom Jean Lancien** guéri, il reprit son service au Cludon et mourut douze ans plus tard, le 28 décembre 1665.

Jean Claude **de Kergolay** fut le parrain de **Françoise de Lardière,** le 09 octobre 1645, fille de **Jacques et Eléonore Vincent,** son épouse. Puis le parrain de **Françoise le Licon** le 30 aout 1647, fille d'**Henry**, cuisinier du Cludon et de **Jeanne Kermen**. Aussi petite fille **d'Yves le Licon,** ancien cuisinier du Cludon, retiré maintenant au bourg avec son épouse, **Catherine le Borgne,** au lieu dit Pors an Licon, devenu " Pors Licorn ". Il fut ensuite le parrain de beaucoup d'autres enfants, en particulier dans la **famille le Du,** de Kerambellec, ses parents nourriciers.

Dom Jean Lancien (1605 + 1665) nous laisse un testament très intéressant. Ses neveux et nièces, les quatre enfants de **Claudine** Lancien, hériterons en plus d'une partie des biens meubles : quatre taureaux de deux ans pour **Julien le Du**, deux bœufs de trois ans en poil bay pour **Prigent le Du**, chacune une vache pour **Louise** et **Marie le Du**, et à moitié entre elles des habits, et vêtements de déffunte honorable femme **Claudine Lantien,** leur mère. Trente-six livres tournois furent également données à douze pauvres de bonne vie et mœurs, en l'honneur des douze apôtres.

Les manoirs de Plougonver et leurs habitants vers le milieu du XVII^{ème}

Bourgerel : c'est **Yves de Léon,** le seigneur du Bourgerel, qui demeure dans ce manoir avec son épouse, **Suzanne de Guerre,** fille de la maison de Pont Callec et leurs enfants : écuyer **Jean de Léon** et **Louise de Léon**. **Suzanne de Guerre** décède d'un " cancere " à l'âge de 61ans, le 04 août 1653 à Bourgerel. Nous verrons ensuite en ce lieu : Ecuyer **René de Kermarec** et damoyselle **Françoise le Bihan**.

Lanhameus ou Lanamus : est la demeure de **Maudez de Guergorlay**, homme non marié qui décédera le 26 octobre 1667, à l'âge de 99 ans. Les ménagers du lieu sont **Geffroy Lancien** frère de **Dom Jean Lancien,** chapelain du Cludon, et **Margueritte Corre,** sont épouse.

Kerizoret : depuis 1640, **Jacques de Lardière,** Sieur de Kervich, officier de la juridiction du Cludon, s'est installé dans ce manoir près du Goas Col avec **Eléonore Vincent,** son épouse. Eléonore est d'origine léonarde et parle notre langue. Ce n'est pas le cas du Sieur de Kervich, que **Marguerite le Du,** leur servante ne comprend pas très bien.

Bruill : le manoir du lieu noble du Bruill, de l'ancienne seigneurie de Bilsic, est la demeure de **Pierre le Kervern et Margueritte Hamon** et leurs sept enfants. **Pierre** a reçu beaucoup de faveur et prospérité dans le cours de sa vie, et le reconnaît en commençant ainsi son testament :

Le 06 février 1647 ***Pierre le Kervern****, lequel coignoisant la débillité de son corps et ancien âge de près quatre vingt ans sain d'esprit et entendement et justement et recoignoisant avoir reçu du Bon Dieu beaucoup de faveur et prospérité durant le cours de sa vie en la conduite de ses affaires désirant donner quelques témoignages de la recoignoissance qu'il a eu des Biens faits, et qu'il n'y a rien de plus assuré que la mort ny rien de plus incertain que l'heure d'Icelle* ….

Kermoyec bras : noble homme **Guillaume de Boishue,** sieur dudit lieu, et Dame Marie de Léon ont pour descendance deux filles : Catherine, épouse **d'Estienne le Louet,** et Gabrielle, épouse **d'Henry le Louet**. Ces derniers demeurent à Kerdech.

Keramilin : **Yves le Bervet** Sieur de Kercadou, est le seigneur du lieu, Conseiller en notre Parlement, il ne séjourne pas souvent à Plougonver. En l'an 1640, au mois d'octobre, Sieur de Kercadou obstein au grand sceau des lettres patentes ... et se nomme désormais : **du Parc de Kercadou**, son épouse est **Françoise Vatan**, dame de Kergeffroy.

A **Keramilin, du Parc de Kercadou** a remplacé les **Hémeury, Dresnay, Coëtguiziou**, ces familles de Keramilin possédaient un enfeu dans l'église paroissiale

et les prééminence représentées par un écusson armoyé de trois têtes de cerfs d'argent, en champ de sable, dans une vitre. De nos jours les trois jumelles de "du Parc"

sont toujours reconnaissables dans un blason mi-parti, sur la façade du moulin, dans le village de Keramilin. Du Parc : "*d'argent à trois jumelles de gueules*".

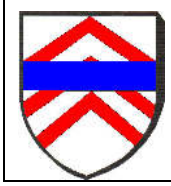

Sur l'autre parti, ce sont les armes de Huon "*d'argent à trois chevrons de gueules, une fasce d'azur brochante*".

Ce dernier parti est moins facile à lire, car la pierre armoriée de réemploi, a été placée à l'envers.

Le général **Yves Marie René Pastol**, dont une rue de Guingamp porte ce nom, fut le dernier Sieur de Keramilin, il est un descendant de la quatrième génération de **Guillaume Pastol** et **Catherine Perrot,** venus s'installer dans le village de Peurdordel vers 1660.

Yves Marie René Pastol, né le 05 mars 1770 à Guingamp, fils de Noble **Yves Pastol,** sieur de Keramelin et de Dame Marie **Anne le Déréat**. Le 14 juillet 1791, il s'engage au 1er bataillon des volontaires des Côtes du Nord.

Au mois de septembre 1799 : participe à la bataille du Helder, devient chef de bataillon. Général de brigade en 1809. Le16 juin 1810 : baron de l'Empire français. Tué en 1813 sur le champ de bataille près de Breslau.

Kergaouen : est la demeure d' **Henry de Kerméno** , Sieur de Rosmarec , fils naturel "advoué" de la Maison de Kerméno, son épouse est Honorable Femme **Suzanne Cornou**. Kergaouen peut se traduire par : le village de la chouette.

Leur fille, **Jeanne de Kerméno,** épouse **Geffroy Theunou** vers 1620, d'où quatre enfants nés à Kergaouen : **René, Suzanne, Pierre, Maurice** .

Les patronymes des générations suivantes seront : **Theunou, Rivoallan, Stephan** ...

Leur fils, **Maître Pierre de Kermenou**, épouse **Françoise Montfort** vers 1630, ils résident au Manoir des Ferrières où naissent neuf enfants : **Anne, Jeanne, Marie, Isabeau, Maurice, Jérôme, Pierre, Michel, Martine**.

Le 27 juin 1633, soit 20 jours après la naissance de sa fille Marie, Maître Pierre Kermenou, reconnaît être aussi le père de **Marguerite le Joliff, fille de Catherine le Joliff**. C'est d'ailleurs **Henry Kermenou**, le Sieur de Rosmarec, grand père de Kergaouen qui sera le parrain de Marguerite le Joliff.

Le 12 février 1652, Françoise Monfort décède "d'une effusion totale de son sang par un cancere sur la poitrine".

Vers 1655, Maître Pierre Kermenou se remarie à **Marguerite Girard**, non originaire de Plougonver. D'où quatre enfants : **Magdalaine, Yvon, Marguerite, Françoise**.

La population était jeune à cette époque : **Richard le Guilloux**, voisin de Maître Pierre Kermenou, sera le père de seize enfants entre 1631 et 1657, dont neuf fondèrent une famille en cette paroisse.

Relations de Prigent Hoüarné dans le livre des morts :

*Henry Kerméno fils naturel et advoiié de la maison de Kerméno, sieur de Ros an Marée, et espoux d'honorable femme **Susanne Cornou**, ayant bien vescu l'espace de quatre vingt ans en très homme de bien et d'honneur et demeurant en son vivant à son lieu de Kergouhenn en ceste paroisse y est trespassé de ceste vie mortelle à l'imortelle le lundi 27 d'octobre 1642.*

Susanne Cornou femme plusque octogénaire veuve de feu Henry Kermenou sieur de Rosmareq du lieu de Kergouhenn y est trespasée le dimanche 8éme jour de novembre en l'an mil six cent quarante sept.

La branche aînée de Kerméno, fondue dans Tournemine, puis Kergorlay, est devenue Gouzillon.

Kerméno : **Maurice de Rosmar,** Sieur de Kergazno, est propriétaire de la seigneurerie de Kerméno, sa femme est **Gillette de Cancouët,** aînée de la Maison de Cancouët. Leur fils unique : Ecuyer **Jérôme de Rosmar,** baron de Kerméno, épousera **Jeanne du Plessix**. Monsieur des Forges est le gentilhomme du Sieur de Kergaznou.

Dans ces lieux nous verrons ensuite écuyer **René de Gouzillon, Françoise de Lemo,** son épouse, puis **Sébastien et Corentine,** leurs enfants.

Kerosnezn : il n'y a plus de famille noble établie en ce lieu. Un aveu ramager, fourni à Callac le 29 mai 1550 par noble et puissante

damoiselle **Louise de Tournemine,** dame de Kerosnezn, reconnaît *qu'elle avoir et tenir et de fait de Rammage et de très haut et très puissant prince Ann, duc de Montmorency pair connestable & grand maistre de France et seigneur de Callac et de Plougonver, pour lequel nous nottaires et tabellions et soubz-cryptz stipulle ....*

Guerharo : au manoir de Guerharo, nous trouverons **Messire Gilles Lohou**, écuyer, Sieur du Brunault, sénéchal de la cour et juridiction de Callac, fils de **Jean et Marie Olimant,** Sieur et Dame de Guerharo. Il épousera **Jeanne Boulaye.**

Suite à des prélèvements illicites et trop nombreux de tronc d'arbres, le 26 avril 1650, il visitera les dégâts qui se commettent journellement dans le bois de Kerbeven, près du village de Toulancoat, en la paroisse de Plusquellec.

Jean Loshoüarn et **Fleurie le Floch** sont les métayers de Guerharo

Treusvern : écuyer **François Thomas de Treusvern**, veuf de **Louise de Bois Berthelot,** depuis la naissance de son fils **Yves** en 1625, demeure à Kerivoalen en Duault. De 1632 à 1634, nous le voyons à Plougonver. En août 1632, il a fils : **Georges**, dont la mère est **Jeanne Rivoal.** Il se remariera plus tard à **Françoise de Kermoisan.**

Ecuyer **Yves Thomas**, fils dudit François,, épousera **Marie Anne de Lemo** et résidera, seulement pendant l'année 1656, en son manoir de Treusvern, habituellement habité par des métayers.

Pors an Sal aux Ferrières : demeure de Maître **Pierre de Kerméno**, **Françoise Monfort,** son épouse et leurs enfants.

Kerdech : demeure **d'Henry le Louë** et de **Gabrielle de Boishué**

Le château du Cludon : demeure de **René de Guergorlay et Louise de Guengat,** son épouse. René est fils de défunt **Charles de Guergorlay**, qui avait un autre fils naturel et "advoüé : **Yvon le Cosquer**, marié à Isabelle **Oger du Grouanec**, né vers 1599 et décédé le 24 mars 1639.
Des personnes nobles ou des ecclésiastiques séjournent au Cludon, en particulier on y verra deux Pères Capucins. Une partie des nombreux serviteurs se fixeront à Plougonver.

Une paroisse vallonnée

La paroisse de Plougonver peut se contempler du haut de son Menez Kerespertz, culminant à 321 mètres. Plantés non loin de là, les monts du Quénécador, du Crechrussel et leurs abords semblent bien avoir été une pépinière de prêtres. Keramilin, Resterbès, Quénécador, Menez Houarnay, Kergus, Keromel, Lanvruc, Panthou, Kerouvriou ont vu naître des générations de futurs prêtres. Dans les derniers, il y eu **René Marie Jouannet,** né le 01 juin 1832, à Keromel bian, décédé le 10 mai 1902 à Lézardrieux. Il fit le don de l'un des vitraux actuellement visibles "*la Vierge Marie et ses parents : Sainte Anne et Joachim*" lors de l'agrandissement de la Chapelle Neuve à la fin du XIX^{ème} siècle.

Les deux gros villages du Scalon et de Kergalaoan ont aussi une histoire. Les habitants du Scalon ont souvent des liens avec ceux du Prieuré de Loc Envel. Kergalaon, près du Léguer (le fond de vallée du Léguer est à une altitude de 160 mètres à cet endroit) était tourné vers Gurunhuel et Coat an Hay. Ici, il y eu beaucoup d'ouvriers en bois, de tourneurs, de charpentiers, de menuisiers.

En 1850, Jollivet écrira :"*Le territoire de la commune de Plougonver est bien boisé et parsemé de nombreux vallons. Il renferme plusieurs jolies habitations jetées ça et là au milieu de sites agréables. Si les Anglais, qui aiment la chasse, connaissaient ce pays, plusieurs d'entre eux s'y fixeraient l'été, sans nul doute. "*

De 1619 à 1623, des lourdes charretées de pierres, tirées par des bœufs, arriveront à Plougonver en provenance de la trêve de Botmel. Ces lots de pierres, dont certains sont des lots de pierres de taille, viennent du démantèlement du château de Callac. Elles serviront à construire des maisons solides et confortables dans plusieurs villages, comme celle du Rojou appartenant à **Maître Guillaume le Du,** notaire et greffier de la juridiction du Cludon et **Julienne le Henaff** ou **Laisné,** son épouse. Julienne est la sœur de Maître François le Henaff demeurant au manoir du Brunot à Gurunhuel et bien connu à Plougonver, il y a épousé, le 31 janvier 1640, Isabeau **Ollivier,** fille de **Guillaume et Marie Keromen** du Garzonval.

Au moins huit moulins à eau sont en activité, et des retenues d'eau forment des étangs à Kerizoret, Quénisploüé, Keramilin, Ville-

neuve. On entend aussi résonner les enclumes des maréchaux à Kermerrien, à Bourgerel, à Kermoyec, au Scalon, à Guinament "douar ruz" pour la Grance, au Cludon, où il y a un maréchal domestique, et à Keramilin où c'est **François Fercocq** qui ferre les bœufs.

Au bourg, il y a plusieurs auberges. Comme de nos jours, il y avait peut-être aussi une bonne auberge à Quillhuel, devenu "Quenhuel", sur le bord du grand chemin de Callac à Belle-isle, qui passait par Pethevéan, le Scalon.

Quelques événements d'actualité

Le 14 mai 1643, Prigent Hoüarné relate ainsi le décès de Louis XIII, roi de France depuis le 14 mai 1610 :

Louys de Bourbon a bon droit appelle le Juste. XIII du nom, Roy de France et de Navarre notre sire ayant admirablement bien régné, régy et gouverné son Royaume l'espace de trente trois ans s'estant rendu par son grand courage sa prudence et sa vertu, maistre absolut et Invincible triomphateur de ses ennemis, a esté enfin appellé de son bon Créateur a soy pour le récréer de ses travaux, et luy donner pour ses mérites au lieu de son dia-desme temporel une couronne éternelle, le Jeudi de l'ascension de notre Seigneur 14ème jour de May l'an 1643 et les 42 ans de son âge.

P : Hoüarné Curé de Plougonver

Prigent Hoüarné et **Julien Maunoir** se rencontrèrent en 1664 à Pestivien.

Missire **Nicolas Huon**, Recteur de Pestivien, et Prigent Hoüarné se connaissent très bien, c'est surtout chez **Auffret le Graet et Marie Huon,** à Trédron en Plougonver, qu'ils eurent l'occasion d'en parler. Nicolas Huon pense beaucoup aux âmes de ses paroissiens. C'est à Prigent Hoüarné, un homme de bon conseil, qu'il avait confié son projet d'appeler le père Maunoir pour prêcher une mission dans sa paroisse.

Le 12 mars 1664, un événement rare à cette époque : naissance de triplées à Kergouroux, village proche des Ferrières, chez **Allain le Goff et Margueritte le Guillou** : **Jeanne, Françoise et Margueritte** : "*ces trois filles sont gemelles de trois nées en mesme heure & baptisées alternativement quatre heures après leur naissance"*.

Les registres paroissiaux

Les registres de cette paroisse permettront de faire une reconstitution approximative de la population du XVIIème siècle. Il y aura des lacunes, surtout dans le premier quart du siècle. L'ensemble des renseignements contenus dans ces registres est intéressant et reflète une ambiance de cette époque.

Vers la fin de ce siècle, les registres ne seront pas toujours bien tenus. Il arrive, au hasard d'une page, de rencontrer une écriture difficile, raturée, voire chargée d'empreintes ou de taches, suite à un geste maladroit envers l'encrier. On devine alors un état de fatigue ou d'ébriété, vin et eau de vie sont de bons remèdes, mais à dose raisonnable, bien entendu.

Pendant ce XVIIème siècle, pas de relations écrites sur le registre à l'envers, ni de dessins en marge en signe de désapprobation pour une naissance illégitime. Mais ce qui doit être dit, doit être dit, comme ci-dessous, pour le baptême de **Lazare le Noan**, c'est **François Labbat** qui est montré du doigt :

*Lazare fils illégitime **d'Anne le Noan** et l'attribuant à François L'aba a esté baptisé par Dont Yves Marchalant le dimanche 18 ème jour d'aoust 1641, les parrains ont esté Lazare Talec et Marie le Noan sœur de ladite Anne.*

Le renseignement intéressera éventuel lement le généalogiste. Lazare est petit-fils d'autre Lazare le Noan, François Labbat, le père présumé, naquit à Kerambellec en octobre 1621. Chaque prêtre accompagne, en principe, la naissance, le mariage et les sacrements de fin de vie des habitants du quartier où il réside, ou du lieu où il a une charge. Comme Anne le Noan est domiciliée dans le quartier de la Grance, c'est **Dom Yves Marchalant,** chapelain du lieu, qui baptise l'enfant.

Un mariage dans la Chapelle Neuve, en présence des écoliers :

*Ce mardy 30e jour de juillet 1630, Je Prigent Hoüarné prêtre et Curé de cette paroisse de Plougonver ay solennellement conjoint en mariage par parolles de présent Jean **Marchalant** et **Françoise le Bizler** tous dudit Plougonver, dans le Chapelle Neuve en présence de Missire Yves le Marchalant prêtre, Maître **Henry le Guiader** clerc accolyte tenant escolle en ladite Chapelle, quantité de ses escolliers, **André Marchalant**, **Allain leBizler** et*

plusieurs autres dudilPlougonver, j'ay donné en pareill la bébecdiction nuptiale auxdits mariés selon la constume de l'Eglise.P : Hoüarné

La séparation après le mariage est possible, c'est le cas d'Hélène **le Guichoux**, après son mariage en 1632, elle est dite : "femme séparée de biens **d'Yves le Dillaouen**, son mary" lors de l'achat du Convenant le Brun de Guernavaron, le 24 mai 1641. Son nouveau compagnon est **Guillaume Janin**. Elle fait partie des seize acquéreurs de ce Convenant, parmi lesquels il y a aussi sa cousine, **Jaouanne le Brun**, fille de **Pierre et de Françoise le Guichoux,** qui est mère d'une famille monoparentale de six enfants.

La lecture du livre des morts donne une bonne idée des conditions de vie à celte époque. Des maladies, comme la dysenterie, déciment quelques familles. Pleurésie, enfle, hydropisye, fièvre chaude et languissante ou encore fièvre quarte, tierce, continue, ardente ou violente, fièvre phrénique ou phrénélique, suffocation de fleurs, paralysie, poulmonye, cancere, haut mal, maladie des gouttes, défaillance naturelle, éthigye, colique, vereule platte ou petite vereule, mal de gorge, eschinantie, esquinances, echements, phthisique, mal caduc, bronchique, appostume sont notées dans ce livre. L'empoisonnement par quelques venins ou poisons paraît fréquent. Il y a des accidents : chutes, coup de hache, brûlures….

Il y avait toutefois la possibilité d'aller se faire soigner en la ville close de Guingamp :

Nicolas Jaquemin, surnõmé et dit champagne, parcequ'il estais champenois aiant servy quelques années de valet de chambre à Monsieur du Cleuzon, se trouvant malade et estant allé à Guingamp pour s'y faire traitter, y est mort l'onzième jour ou soubz la my aoust 1643 ayant environ les 30 ans.

Dans la relation ci-dessous, Prigent Houarné montre qu'il est conscient de la limite des connaissances médicales de l'époque :
Yvon Hemeury mary et espoux de Janne le Joliff du lieu de Portz Hemeury en ceste paroisse y a fait eschange de ceste mortelle et misérable vie avec l'immortelle et bienheureuse, le lundi 13ème jour d'août 1640, entre les 50 et 60 ans de son âge après avoir languy durant deux à trois ans d'une indigestion et dévoiement d'esthomac et autre maulx à nous inconnus.

Son fils **Yvon**, jeune clerc est au service du Sieur de Kercadou, **Raoul**, autre fils s'installera à Kerigonan.

Le décès **d'Yvon Tallec** rappelle la brutalité des mœurs à cette époque :

*Yvon Tallec fils de **Pierre Tallec** du village du Faouët en cette paroisse y est mort le lundi 23ème jour d'avril l'an 1640 ensuitte d'un cruel traitement, et énormes blessures qu'il avait reçu puix les six mois auparavant âgé d'environ les vingt et deux ans.*

Yvon Tallec était le fils de Pierre Tallec et de Marie Barguedan, honorables gens du Faoüet. Son frère Guillaume, qui était prêtre et fut aussi chapelain de Brévararz, mourût en 1645 à l'âge de 30ans. Ses deux sœurs Marie et Marguerite épousèrent, respectivement, les frères Martin et Guillaume le Goff, le 15 octobre 1640, dans ladite chapelle de Brévararz.

Prigent Hoüarné verra au moins quarante femmes qui perdront la vie lors de la naissance d'un enfant.

Le 23 janvier 1640 **Anne Merrien,** née en avril 1621, devient la mère de Jean le Poupon.

*Anne Merrien, ainsi nõme en la Confirmation, et Amice au Baptesme. fille aisnée de **Guillaume Merrien** et **Jeanne le Noan** de Botévian ; et espouse de **Pierre le Poupon**, mourrut audit Botévian en ma présence ayant reçu de mes mains les saincts sacrements nécessaires pour aider à bien mourir ; lundi 23ème jour de janvier 1640 soubz les deux heures après avoir fait son premier enfantement d'un petit fils en vie et sain, et auquel elle choisit et noma en mourront les parrains, quoy qu'elle avoit esté en travail l'espace de neuf jours et estait soubz les vingt ans de son âge.*

Pierre le Poupon épousera, en seconde noces, dans la chapelle Saint Tugdual, **Marguerite Lancien**, fille de **Guillaume et d'Aliette Morvan,** de Pen an lan Theunou, le lundi 26 novembre 1640.

Les expressions "vieux et chargé d'années" ou "a fini sa longue vie", nous indiquent qu'une bonne partie de la population atteignait un âge avancé, et qu'il n'était pas rare de rencontrer des centenaires :

***Jaouanne le Barzic**, vieille, vraye & digne veuve de plus de trente trois ans, de **Nicolas le Rouxeau** du Scalon a fini sa longue vie en ma présence, moy Prigent Hoüarné, prêtre, le quatorzième jour de janvier mil six cent soixante.*

Jaouanne le Barzic, veuve depuis 33ans, avait trois enfants, vingt-trois petits enfants, deux arrières petits enfants. Cinq générations plus

tard, dans sa nombreuse descendance nous trouverons **Grégoire le Chéquer,** né au Scalon le 11 avril 1738, forgeron, il réalisa en 1777 une remarquable horloge toujours visible dans l'église de Loc Envel.

Thomas le Noan *époux de* ***Marie le Maou****, du Querdech y est allé de vie à trépas âgé d'environ cent ans, et de longtemps retourné à l'imbécillité enfantine, le neuvième jour d'avril 1667. Plusieurs de nous luy avons administré les sacrements souvent en son infirmité, tandis qu'il a eu la conoissance et l'âge de la raison, il a esté enterré l'onzième jour et lundi de Pasque.*

L'endroit de la sépulture à l'intérieur de l'église dépend du rang social. Les ecclésiastiques sont placés "en notre marchepied du grand Autel" ou "en notre marchepied du côté de l'Evangile", des familles nobles, comme celle du Cludon, sont les propriétaires d'une tombe élevée en voûte ou enfeu.

Le dimanche matin huitième jour de May 1633, Noble Damoyselle ***Marie de Kergrist*** *dame de la barre demeurant au temps de son décès au village de Guernavaro en ceste paroisse de Plougonver y a trespassé en communion de notre Sainte mère l'Eglise Catholique et a esté son corps enterré le lendemain dans une tombe élevée en voulte dans la Chappelle de Mr du Cleuzon en l'église paroissiale dudit Plougonver.*

La maison de Bougerel a une concession devant l'autel Saint-Yves :

Marie Corre *dicte* ***Bourdon*** *femme vieille non mariée de Kermoyec bras en ceste Paroisse y est trespassée le vendredi douzième jour d'avril 1641, son corps a esté ensevely le lendemain en notre église, au costé de dedans du pillier quy est devant l'autel de Mr Saint-Yves ; sans préjudice d'aucun droit que Monsieur du Bourgerell y dict avoir.*

Prigent Hoüarné, eut une pleurésie en 1647 et rédigea avec retard plusieurs relations : " *le vingt deuxième de febrvier an 1647 je qui soubzsigné tombay et demeuray malade d'une forte pleurésie jusques à la fin du mois de mars ensuivant par quoy ne peux remarquer, et n'ay reçu avoir l'instruction et entière connaissances des décès arrivés audit temps en ceste paroisse ny du temps d'iceux décédés dont de desquels j'ay marqué icy ceulx que j'ay en sçavoir y estre advenu savoir. "*

Le drame arrivé au Grouanec, en mars 1647 fut rapporté à Prigent qui le rédigea ainsi :

Jeanne Blouch *espouse de* ***Pierre Guillou*** *demeurant au Grouanec y demeura engagée et mourrut pittoiablement dans le malheur et infortune de l'incendie et embrasement de la maison où ils demeuraient appartenant à Missire* ***Charles Ollivier*** *prêtre. Au susdit temps.*

Jeanne Blouch était la fille de **Goulven Blouch** et de **Françoise Marchalant**. Son époux, **Pierre Guillou,** dit **banabes,** épousera en deuxième noces **Marguerite le Bras** le 15 février 1649.

Dom **Charles Ollivier** (1601 + 1661) fils de **Guillaume** et de **Marie Keromen** du Garzonval est un prêtre du quartier du Cludon.

Dom **Pierre Nicol** (1610 + 1663), prêtre, fils de **Prigent** et **d'Henriette Gueguen**, domicilié comme ses parents à Kerouvriou, et Dom Charles Ollivier n'ont pas de charge particulière. Tous les prêtres, sauf Dom Yves le Marchalant, résident chez leurs parents.

Prigent Hoüarné s'efforce de tenir son registre à jour, malgré des journées très chargées. Le 20 avril 1654, il justifie une relation postdatée et, trois siècles plus tard, nous pouvons imaginer la scène.

Yvon le Bartz *le vieux, de Guernamus en ceste paroisse, y mourrut le 6ème d'avril 1654, mais d'autant que c'estait à la presse des confessions et n'ayant pu escrire escry luy qu'après cet ..., je n'ay pu me souvenir, lors que j'escrivois les précédants sur son rang.*

Yvon le vieux avait épousé **Anne Touboulic** vers 1595 et était veuf depuis le 11 juin 1639.

Les voyageurs sont souvent soumis à des conditions difficiles :

09 juin 1632 ***Yvon le Fur*** *de Clerc accolitte, fils de* ***Jan le Fur*** *et* ***Janne Keramenech*** *du lieu de Keramilin en ceste paroisse de Plougonver, visitté du bon dieu, et attaint du fléau de contagion près la ville de Morlaix y mourut en communion de notre mère la Sainte Eglise le mercredy neuvième jour de juin l'an de la rédemption du monde mille six cent trente deux.*

Eté 1639 ***Guillaume le Moal*** *jeune homme soubz les 25.ans, fils d'autre Guillaume du bourg de Plougonver estant allé servir notre*

bon Roy très chrestien, Louys le juste dans l'armée navale contre les Espagnols y est mort au Voiage et en l'esté de l'année 1639.

Guillaume le Moal était fils d'autre **Guillaume et de Margueritte Labbat.**

02 aout 1640 ***Jeanne Morvan*** *dite platte femme vieille veuve de deffunt* ***Vincent Morvan*** *dit cam, de Guernamus. En retourant de Sainte Anne de Vannes, demeura fatiguée du chemin, au Menez Merien, ou Kerespertz en ceste paroisse, et y mourrut le jeudi second jour du mois d'aoust mil six cent et quarante.*

Nous pouvons penser que Jeanne Morvan avait reconnu, de loin, le Kerespertz et ne ménagea plus ses forces pour franchir ce mont. Son village de Guernamus n'est qu'à une demie lieue, au bas du Menez Kerespertz, mais sur le versant opposé.

Le Folgoët en Léon, Grâces près de Guingamp et … Bulat étaient parmi les destinations préférées de nos paroissiens.

Michel Pie ou Piel, marchant chaudronier de la normandie, se disant homme marié, passant par ceste paroisse et trafiquant sa marchandise y est tombé malade chez Lazare le Noan et mort le susdit jour 17 décembre 1641, bien assisté et muny des sacrements, environ les 30.ans de son âge.

Lazare le Noan demeurait à Gars an Louët, quartier de la Grance.

Faits divers

Coups et blessures au pardon de Bulat en 1652 :

Jean Taillantour *époux de* ***Claude Carmes*** *de notre bourg, ayant esté blessé d'un coup de couteau dans le sein au pardon de Bulat y en mourrut le jour second dudit octobre 1652, soubs l'âge de 35 ans.*

Jean le Taillantour était le fils d'honorables personnes, **Jean et Marie le Moal,** du Bourg. Dans sa descendance, neuf générations plus tard nous trouverons **Yves Quérou**, barde, né le 27 aout 1873 à Lescastel en Plougonver.

Allain le Normand du Rojou, blessé par son frère à Kergalaon. 26 11 1666

Allain le Normant adolescent fils de feu ***François le Normant*** *et* ***Lévénez André*** *du Rojou, est décédé chez son frère* ***Yvon le Normant*** *à Kergalaon de quelques coups et blessures par lui reçus peu de jours auparavant entre autres à la tête qui l'avaient privé entièrement de la parole et d'entendement, le vingt sixième de novembre 1666, néanmoins, il a reçu le bénéfice de l'absolution et l'Extrême Onction de moy, Hoiiarné, peu d'heures avant sa mort, son corps levé par la Justice a été inhumé en notre Eglise le trentième dudit mois.*

Allain le Normant, issu d'une famille de six enfants, est né le 27 avril 1642 au Rosjou. Il était âgé de 24 ans. Pour avoir reçu un coup sur la tête, il faut penser au " pen-bass " que nos ancêtres maniaient avec beaucoup de dextérité, malheureusement cela pouvait causer de regrettables accidents. Yves le Normant, son frère, de Kergalaon, avait épousé Marie Carmes à Louargat le 06 octobre 1654.

Garde forestier, un métier à risques : 01 octobre 1658 ***Barthélémy de Gardanne*** *espoux de Claudine K. été blessé d'un coup de fusil au bois de Coitenos, il a heureusement eu l'absolution avant de mourir, signé :* ***Raymond de Rospiec****. De Rospiec, nouveau recteur, ne connaît ni les habitants, ni les noms des villages de cette paroisse*

Ci-dessous, divers renseignements nous sont donnés sur des activités de l'époque :

Thomas Blandel *jeune homme soubz les trente ans, ou environ, peintre de métier et profession, de la ville de St Brieuc, estant venu, ensemble un sien frère travailler depuis peu, à la maison du Cleudonn y est trespassé en comunion...un mercredi quatrième jour de febvrier en l'an 1637.*

Louis Pericon*, jeune homme servant dans l'escurie à la maison du Cleuzon, y mourrut dans l'eau albreuvant un cheval le mercredy vingt neuvième jour de juillet 1637 et fut enterré à Plougonver.*

Dans la paroisse voisine de Pestivien, des noyades dans les fontaines ont été relatées.

Jan Aubin *dit la parolle, normand de nation ayant longtemps servi à laquais à Monsieur du Cleuzon y tomba malade de la vereule platte et en mourrut au Guern, en ma présence le vendredi 16ème jour de novembre 1646 âgé d'environ 20 ans.*

Guernamus, parfois appelé Guern, près du Cludon, est le village résidentiel d'une partie des

serviteurs du Cludon. Plusieurs autres, parmi lesquels : un maréchal, un cocher, un jardinier, un cuisinier, s'établirent à Guernavalou.

Estienne Brehout *masson, du quartier du Goelou estant venu travailler avec d'autres à la maison de Kerménou y mourrut le samedi 28ème jour de mars 1637. Non marié au rapport de ses compagnons et ayant l'âge d'environ 25 ans.* Le quartier du Goelou se situe dans la trêve de Lohuec.

Richard Guillou *dit banabes, mary et espoux de* ***Marie le Roux*** *nommée Fleurye avant la Confirmation, de Kerroch en cette paroisse, y est décédé d'un accident et apprès la cheutte d'une arbre le mercredi 28ème jour de Juin 1645, âgé d'environ les soixante ans.*

Guillaume le Breignenenn *de Ploiiaret, et venu à la maison du Cleuzon travailler en son art et mestier de couvreur d'ardoyses y mourût le lundi deuxième jour de décembre l'an 1647 âgé d'environ les soixante ans.*

Julien Maevas *jeune homme couvreur d'ardoises originaire de la paroisse de Bourbriac, estant à travailler à Kerménou en ceste paroisse y est décédé en ma présence le dernier jour de mars 1666 auquel jour mesme il estait attaqué d'une colique très violente, néanmoins il se confessa bien tesmoignant grand désir de recevoir notre seigneur au St Sacrement de l'Eucharistie, récent l'absolution, et l'extrême onction à l'heure qu'il mourrut, son corps a esté entterré le lendemain en ceste paroisse à l'accoustumée.*

Ecclésiastiques, Nobles, des paroisses voisines et des personnes de haut rang sont enregistrées à Plougonver :

Noble homme ***Henry de la Boissiere*** *Sieur de Lannvicq en Loquenvel y trespassa de ceste vie le dimanche troisième septembre 1645 âgé audelà de 60 ans à l'enterrement duquel officia Noble et discret Missire Julien du Menez Recteur de ceste paroisse assisté de la plupart de nous autres ses prêtres et de plusieurs autres honorables personnes tant Ecclésiastiques, Nobles, et du tiers estat.*

Décès d'honorables personnes bien connues de cette paroisse :

Pierre Hervé *du village de Runhoiiat veuf en deuxième noces de feue Marie le Dinaliet, ayant vécu quelque 75 ans et acquis et mérité de touts un très bon estime par sa bonne vie et mœurs et par ses œuvres de charité et de miséricorde est allé recevoir du bon Dieu la récompense, mourant le lundi devant jour du 20ème juin 1639 en présence de 3 prêtres après avoir longtemps languy d'une fièvre tierce et puis tournée en quotidienne, qu'il trevulta en l'heure qu'il mourut.*

Le 14 mars 1630, il avait perdu son serviteur et domestique, **François Clech,** demeurant chez lui à Runhoiiat, mais natif de Tréglamus.

La présence de trois prêtres, indique un rang social élevé.

Margueritte Geffroy *espouse* ***d'Ollivier Pezron*** *demeurant au lieu de Kerguistiou y est morte de pleuresye en ma présence, celle de missires* ***Guillaume Fercocq*** *et* ***Allain le Rouxeau*** *prêtres, et d'autres ses domestiques et voysins, à la pointe du jour 29ème de may 1654, plusq 70 genaises.*

Dom Allain le Rouxeau, comme Dom Yves l'Hostellery, sont des jeunes prêtres, ce qui fait que le nombre des prêtres de la paroisse varie entre 8 et 9. Plusieurs des nouveaux prêtres s'expatrieront à Gurunhuel, Pédernec, Plougras.

Guillaume Ollivier *mary et espoux d'honorable femme* ***Marie Keromen*** *du lieu de Garzonval ayant bien vécu en homme de bien et d'honneur et parvenant à l'âge de 50 à 60 ans, est mort d'une espèce de pleurésie le mercredi sixième jour de juillet 1639*

Marie Keromen *veuve de feu* ***Guillaume Ollivier*** *du lieu de Garzonval en ceste paroisse ayant vécu avec beaucoup d'honneur, de louanges de ses mérites et vertus, est trépassée audit Garzonval le vendredi 17ème jour d'août 1640 environ les soixante ans de sa vie et de son âge.*

Hervé Ollivier *jeune escollier de dix neuff ans, fils d'honorables personnes Guillaume Ollivier et Marie Keromen du lieu de Garzonval, estudiant à Quimper y mourrut le mardi dixième jour de may 1639.*

Né en juillet 1621 à Garzonval, il est le huitième et dernier enfant de cette famille.

Jean Hoüarné *veuf de feue* ***Marguerite Corre****, mes père et mère du Menez Chrexhrufell en cette paroisse, âgé de plus de quatre vingt ans et ayant gardé le lit par l'espace de deux ans six mois et demy détenu et travaillé des gouttes, a été délivré par le bon Dieu de tous maulx et de cette mortelle vie, le*

lundi huitième jour de juillet 1641, en ma présence, et celles de Missires ***Jean Cam****,* ***Jean Lancien*** *et* ***Guillaume Fercocq*** *prêtres et plusieurs autres honnestes personnes.*

Jeanne Ollivier *compagne de* ***Jean Corre*** *dit Thomas, du Menez en cette paroisse y a fait une belle mort en présences de dom* ***Jean Lantien*** *et dom* ***Jean Cam*** *le jeudi 27ème jour de juin 1641, âgée au delà de soixante ans.*

Françoise Berthevas*, femme âgée, veuve de deffunct* ***Jan le Brun*** *de Guernaures y est allée de ceste vallée de misère à la vie bienheureuse le vingt-septième jour de juin an 1649.*

Prigent Hoüarné, par beaucoup d'autres relations, nous donne la chance de pouvoir visiter tous les villages de La Chapelle-Neuve et Plougonver en ce milieu du XVIIème siècle et y rencontrer leurs habitants.

Guillaume Ollivier et Marie Keromen, de Garzonval, Guillaume le Du et Claudine Lancien de Kerambellec, Guillaume Lancien et Emerencienne le Goasteller de Barguedan, Geffroy Tallec dit mon dieu et Marie Roppartz de Barboïc, Guillaume le Morellec dit Clacca et Jeanne Cozic de Kergalaon, Henry Lancien et Jeanne Feruzrégan de Leïntan, Philippe Kermen et Moxhate le Corre du Cozparc, Jean Fercocq et Françoise Cittay de Keramilin, et beaucoup d'autres honorables gens de cette paroisse sont les auteurs de très larges descendances et occupent actuellement des places entre la 12ème et la 17ème génération, dans la généalogie d'un très grand nombre de nos contemporains.

Michel Guillou

Gouzillon

Plusquellec

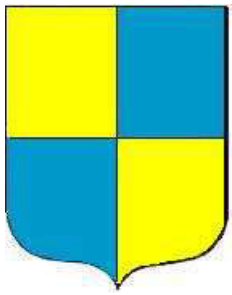

Tournemine

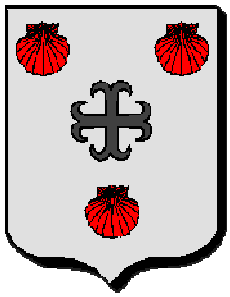

dresnay

Cludon

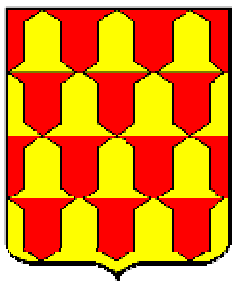

kergorlay

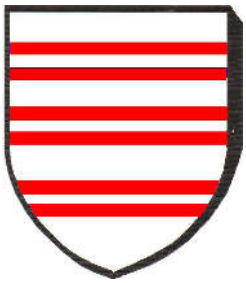

Du Parc(y. Le Bervet)

Huon

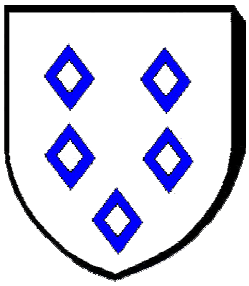

Kermeno

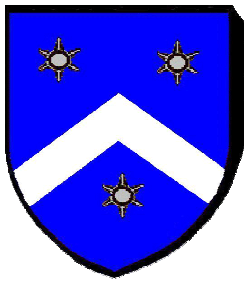

Rosmar

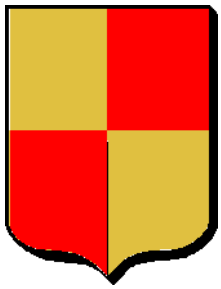

Bois Berthelot

Floyd

Michel Guillou